



Programme d'Appui aux PME/PMI
et à la Maîtrise des Technologies
d'Information et de Communication (PME II)

REVUE DE PRESSE

Du 14 au 18 Octobre 2012



Programme cofinancé par l'Algérie et l'Union Européenne

Palais des expositions Pins Maritimes - Mohammadia - Alger

Tél. : +213 (0) 21 21 00 68 - Fax : +213 (0) 21 21 00 86 - e-mail : contact@algerie-pme2.dz

www.algerie-pme2.dz

SOMMAIRE

Environnement de la PME	
Wilaya de Bouira L'investissement privé mal en point	4
Redha Amrani. Spécialiste en économie industrielle «L'Algérie peut prétendre à l'implantation de deux ou trois grands constructeurs»	6
Mise à niveau Les priorités d'abord	9
On a cassé l'industrie algérienne pour favoriser l'import/import	12
Relation entreprise - système financier et bancaire Ces crédits qui minent les rapports	14
Soutien à l'investissement Le financement au cœur de la stratégie économique	16
Promotion de la production nationale Les défis de la relance	18
L'assurance des risques industriels victime collatérale de la baisse des investissements publics	19
Le recteur de l'université de Béjaïa, le Pr Merabet Djoudi «Nous innovons pour insérer les diplômés»	21
Le secteur s'améliore progressivement en Algérie Céréaliculture, un rendement de 80 quintaux/hectare	23
Financement de l'investissement Les chefs d'entreprise se plaignent des difficultés d'accès au crédit	25
“Accorder aux industriels des avantages nettement plus importants”	27
Développement du système bancaire et financier Les propositions du FCE	29
Ils ont dit	31
Politique industrielle L'Algérie face au dépérissement de son tissu productif	33
Sellal “Impulser une économie créatrice de richesse et d'emploi”	36
Décision de la tripartite en faveur des PME 200 milliards de dinars de créances rééchelonnées	41
Le foot c'est aussi de l'économie	42
PME	
fabrication d'équipements électriques Remelec booste son partenariat avec Schneider	49
Il a réussi la diversification de sa gamme de produits Le groupe Ifri consacré meilleur producteur d'huile	50

SOMMAIRE Suite

TIC	
Selon l'enquête nationale sur l'internet, Webdialna Les Algériens attendent impatiemment la 3G	52
FINANCEMENT	
Journée de l'entreprise organisée par le FCE Le système bancaire algérien otage de la bureaucratie	53
Système bancaire Bonne santé mais faible contribution à la croissance	54
Association des banques et des établissements financiers Les banques ont peur, les investisseurs aussi	57
Financement des activités économiques La demande reste prépondérante dans les opérations de commerce extérieur, déplore l'ABEF	59
Le secteur privé dans ses relations avec le système bancaire La banque et l'entreprise doivent faire cause commune	62
COOPERATION / INTERNATIONAL	
Prêt algérien accordé au FMI Quel bénéfice peut-on en tirer ?	64
Une mission économique française en Algérie	66
Une charte signée hier L'expertise allemande pour des entreprises à Oran	67
Accession à l'OMC Huit pays se concertent à Alger	68
Algérie-France - «La relation entre dans une nouvelle étape», selon Manuel Valls	69
M.Rahmani appelle à renforcer les liens avec la Catalogne pour le lancement de projets fructueux	71
L'Espagne passe en risque spéculatif dans une Europe nobélisée	72
Un cycle de conférences sera ouvert, à Alger, à partir de mercredi Les Italiens proposent leurs services pour "embellir nos villes"	74
L'ambassadeur du Japon visite l'usine SAMHA à Sétif "J'invite les industriels japonais à investir en Algérie"	75
Coopération économique algéro-italienne Un dernier trimestre fructueux	76
Coopération algéro-allemande - Création des zones d'activité durable	77
EVENEMENTS	
Journée mondiale de l'alimentation Ces coopératives agricoles nourricières du monde...	78
Entreprises nationales et étrangères y participent 3e Salon international des énergies renouvelables et de développement durable	80
Foire de la production nationale et «Djazair export» Des manifestations qui valent le détour	81
Le Nobel d'économie 2012 attribué à deux Américains	82
68 entreprises au Salon des énergies renouvelables	83
Le mouton en vedette	84
Sommet « ITU Telecom World 2012 » à Dubaï	86

Support	El Watan	Date	15 Octobre 2012
Titre	Wilaya de Bouira L'investissement privé mal en point		

Les zones d'activités dont disposent certaines communes n'ont pas accueilli les investisseurs.

Le secteur de l'investissement à Bouira est en berne. Malgré des discours pompeux des responsables locaux ces dernières années quant à leur volonté de relancer le secteur et de susciter l'intéressement des grands promoteurs, le tableau est resté sombre.

Les différentes rencontres organisées dans le but de rapprocher l'investisseur et l'administration n'ont servi à rien. Cela n'a fait que creuser le fossé entre eux. Ainsi, les engagements tenus par les autorités locales, lors des réunions du Calpiref (Comité d'assistance locale pour la promotion de l'investissement et de la régularisation du foncier) afin de sévir contre la bureaucratie dans la wilaya, ne sont finalement que des mots creux.

C'est le cas de le dire, puisque au sortir de ces réunions, les investisseurs renouent avec les tracasseries administratives. Le «blocage» est devenu monnaie courante. Preuve en est ces nombreux investisseurs ayant fourni des dossiers pour avoir un terrain dans le cadre du Calpiref mais qui ont mis de longues années pour finaliser les procédures administratives.

D'autres dossiers traînent encore dans les tiroirs. Les citoyens, quant à eux, ne voient rien venir. Les élus locaux qui leur avaient promis monts et merveilles lors des élections locales de 2007, dont la création de l'emploi dans les collectivités, achèvent leur mandat sans pour autant honorer leurs engagements.

Les zones d'activités dont disposent certaines communes n'ont accueilli aucun investisseur à ce jour, alors que d'autres municipalités n'ont même de zones d'activités. Cependant, le discours que tient Achouri Nadjib, directeur de la petite et moyenne entreprise et la promotion de l'investissement, risque fort de ne pas se réaliser sur le terrain.

«Nous sommes là pour favoriser les projets d'investissements qui peuvent apporter une valeur ajoutée», souligne M. Achouri affirmant que le secteur de l'investissement privé à Bouira, et particulièrement la petite et moyenne entreprise, se porte bien.

Le nombre de postes d'emploi générés par les PME dans la wilaya, selon les statistiques fournies par ce responsable et arrêtées au 31/03/2012, est de plus de 51 000 emplois. M. Achouri a annoncé également que deux grandes entreprises, notamment Soummam et Henkel, sont intéressées pour engager des investissements dans la wilaya. Il faut noter qu'en l'absence de statistiques s'appuyant sur des critères fiables à propos de l'emploi à Bouira, ce chiffre pourrait bien surprendre, lorsqu'on sait que le chômage touche réellement des milliers de jeunes à travers les communes de la région.

57 162 dossiers d'investissements validés

Lors de la dernière réunion du Calpiref, M. Achouri a indiqué que 57 162 dossiers d'investissement ont été validés. Il a rappelé que 41% de ces investissements concernent le domaine de l'industrie, 24% les services et 18% l'agroalimentaire. Concernant l'emploi, ce responsable estime qu'il y aurait un peu plus de 4 000 postes d'emploi à créer. Et pour que cela puisse porter ses fruits, les pouvoirs publics doivent impérativement faire montre de transparence et de responsabilité dans la gestion du dossier de l'investissement.

Pour les investisseurs qui ont bénéficié de terrains dans le cadre du Calpiref et qui n'arrivent pas à lancer leurs projets dans six mois, ils risquent de perdre leurs lots de terrain.

«Les bénéficiaires doivent lancer leurs projets dans six mois. S'ils dépassent cette période sans rien faire, l'Etat procédera à la récupération des terrains avant de les redistribuer au profit d'autres investisseurs», indique le même responsable. Si cette décision vient à être appliquée à la lettre, elle mettrait un terme aux pratiques de certains promoteurs qui s'accaparent du foncier sans qu'ils daignent lancer leurs projets. Ce responsable a réitéré par ailleurs la disponibilité de son secteur à accompagner et faciliter les démarches pour les investisseurs.

«Le traitement des dossiers de l'investissement ne doit pas se faire comme les autres dossiers», rappelle-t-il.

Pour prouver la volonté de l'Etat à relancer l'investissement privé, M. Achouri dira qu'un comité chargé de suivi, d'évaluation et de localisation des projets sera mis en place dans les prochains jours à Bouira. Mais d'aucuns se demandent pourquoi, avec autant de potentialités en divers secteurs (ressources hydriques, emplacement géographique, tourisme, agriculture, abattements fiscaux et des terrains à acquérir au dinar symbolique), la wilaya de Bouira n'arrive toujours pas à séduire les investisseurs ?

Des zones industrielles et d'activité à promouvoir

La gestion des zones d'activité à Bouira laisse à désirer. La moitié de ces zones demeure inexploitées depuis près d'une vingtaine d'années. Et ce ne sont pas les exemples qui manquent. Dans la commune de Bechloul, Aomar, Kadiria, Lakhdaria, Oued El Berdi (pour le cas de la zone industrielle de Sidi Khaled), les pouvoirs publics semblent vouloir tout abandonner. Dans ce climat de déchéance, plusieurs investisseurs qui ont bénéficié de terrains n'ont pas lancé leurs projets. Ce n'est que ces dernières années que les autorités locales tentent de se ressaisir et surtout d'adopter une nouvelle politique d'investissement.

Selon le directeur de wilaya de la PME et la promotion de l'investissement, une enveloppe financière de 30 milliards de centimes a été débloquée pour la viabilisation et l'aménagement de quatre zones d'activités, notamment Bechloul, Aomar, Lakhdaria. Ainsi, la zone d'activité d'oued El Berdi bénéficiera d'une extension de 193 hectares. Il y a un peu plus d'un mois, le wali avait annoncé la création de trois mini-zones industrielles à Sour El Ghozlane, M'Chedallah et Lakhdaria. Les terrains sont dégagés, il reste au ministère de mettre à la disposition de la wilaya les fonds nécessaires afin de concrétiser le projet. En revanche, d'autres communes ne disposent pas encore de zones d'activités à même de pouvoir un jour accueillir des entreprises et créer de l'emploi. C'est le cas pour Ouled Rached, Boukram, Mâalla, Z'barbar, Guerrouma...

Ali Cherarak

Support	El Watan	Date	15 Octobre 2012
Titre	Redha Amrani. Spécialiste en économie industrielle «L'Algérie peut prétendre à l'implantation de deux ou trois grands constructeurs»		

Certains économistes soutiennent que pour encourager l'industrie automobile en Algérie, il faudrait commencer par contingenter les importations dans ce domaine. Pensez-vous que ce soit un préalable essentiel ?

Les véhicules industriels, les bus et les engins de travaux publics produits localement depuis trois décennies ne sont pas protégés outre mesure par la législation algérienne ou par les accords avec l'Union européenne. Lors de l'ouverture du marché automobile à l'importation au début des années 1990, la loi sur la monnaie et le crédit imposait aux importateurs d'industrialiser localement la production automobile. Les lobbies de l'importation avaient réussi à contourner cette loi, puis à faire annuler toute contrainte envers les importateurs.

La Tunisie avec beaucoup moins de moyens que nous et un marché interne peu développé avait réussi pourtant à imposer aux importateurs de véhicules particuliers qu'ils compensent leurs ventes sur le marché tunisien par l'achat de composants automobiles ou d'autres produits de l'industrie métallurgique tunisienne.

Le Maroc a élaboré une stratégie industrielle clairement énoncée, où l'industrie automobile dans son ensemble était une priorité du développement industriel et les moyens et actions nécessaires ont été effectivement mobilisés et concrétisés. Poser un tel préalable est irréaliste de nos jours ; le code des investissements offre comme dans tous les pays des avantages et exonérations à tout nouvel investisseur.

Le problème réside dans l'organisation de l'industrialisation de notre pays ; nous ne disposons pas de politiques industrielles clairement énoncées et des outils techniques et organisationnels nécessaires à leur mise en œuvre. L'industrie automobile ne se résume pas à une ou deux usines comportant une ou deux lignes d'assemblage chacune. Il s'agit de plate-formes de production réunissant les installations principales du constructeur et celles de ses fournisseurs de composants et de demi-produits (verre, plastique, produits métallurgiques, pneumatiques) nécessaires à la fabrication du véhicule automobile.

La question que nous devons nous poser et résoudre est de savoir pourquoi, malgré notre marché important et en devenir ainsi que le potentiel de notre main-d'œuvre les constructeurs automobiles ne s'intéressent pas à notre pays à l'instar des pays émergents où ils investissent massivement et s'installent en compagnie de leurs fournisseurs et équipementiers ? Vous voyez que les choses sont autrement plus complexes que le contingentement des importations, une pratique des temps bien révolus.

-Renault aurait exigé pour venir en Algérie d'avoir la garantie qu'aucun autre investissement étranger dans ce secteur ne soit autorisé pendant un certain nombre d'années ? Pensez-vous que ce type d'exigences soit fondé ?

Renault se considère en position de force dès lors qu'il est sollicité par nos responsables de l'investissement automobile. On a politisé à outrance cette relation d'affaires au lieu de solliciter sur des bases techniques et commerciales plusieurs constructeurs étrangers et leurs fournisseurs et équipementiers. En ce qui concerne son éventuelle exigence de prohiber toute investissement automobile en Algérie pendant un certain nombre d'années, il faut dire que c'est la deuxième fois que nous nous trouvons face à une telle exigence. Ce serait une forfaiture, car le domaine public de l'Etat étant séparé constitutionnellement du domaine privé de l'Etat, la puissance publique n'a pas à s'engager dans un tel arrangement commercial.

Seules les règles et procédures de l'espace marchand doivent prévaloir en la matière Il faut rappeler qu'en 2001, lors de la vente ou plutôt du bradage de 70% du complexe sidérurgique d'El Hadjar et de son réseau de distribution à Mittal Steel, une clause non publiable a été imposée aux négociateurs algériens par Mittal Steel ; l'Etat algérien s'interdisait d'investir des fonds publics dans tout projet sidérurgique en Algérie pendant dix ans ; le résultat catastrophique fut que la production du complexe d'El Hadjar est tombée d'un million de tonnes par an à 500 000t/an en l'absence d'investissements d'extension et de maintenance au complexe d'El Hadjar pendant dix ans par Mittal Steel, devenu Arcelor Mittal : les importations d'acier par notre pays s'élèvent actuellement à plus de 5 millions de tonnes par an et à plus de 4 milliards de dollars par an, soit le coût de deux complexes sidérurgiques de 1.6 million de tonnes d'acier par an chacun. Compte tenu de cette terrible expérience entre autres, je considère qu'il ne faut accorder aucune garantie de ce genre à Renault ou à un quelconque autre investisseur.

-Seuls Renault et Volkswagen ont affiché de réelles ambitions. Renault a l'avantage de proposer des véhicules destinés à une classe moyenne, ce qui n'est pas le cas de Volkswagen. Dans un marché où les constructeurs ne se bousculent pas pour s'implanter, peut-on imaginer que le gouvernement algérien puisse sacrifier l'un des projets pour satisfaire l'autre ?

Il n'est pas juste de dire que seuls Renault et Volkswagen ambitionnent d'investir dans l'industrie automobile en Algérie. MAN et Mercedes investissent déjà à Aïn Smara, Rouiba et Tiaret. Le groupe Cevital a annoncé que dans le cadre de son projet de Port du Centre près de Cap Djinet, il est prévu une usine automobile avec des investisseurs sud-coréens.

Cette année, le marché algérien de l'automobile absorbera plus de 500 000 véhicules particuliers. Est-ce que cette tendance est lourde et va se poursuivre ? Notre marché est déjà plus important que celui d'un pays industrialisé comme la Pologne qui dispose d'une puissante industrie automobile. Tant au niveau du PIB par habitant qu'au niveau des équipements des ménages en véhicules particuliers, l'Algérie avec près de 135 véhicules pour 1000 habitants et un PIB de 7200 \$/hab se situe au niveau des pays

émérgents disposant déjà d'une industrie automobile.

Il existe une corrélation forte entre le taux d'équipement en automobiles et le niveau de développement économique des pays : les parcs automobiles tendent à augmenter avec le degré de richesse par habitant des diverses économies. Par exemple, à l'horizon de l'année 2020, la croissance de ces parcs pourrait ainsi être impulsée par certains pays émergents.

Le parc de véhicules particuliers en service dans le monde est aujourd'hui en très forte croissance, notamment sous l'effet de la contribution des pays émergents. C'est en 1995 que ce parc a, pour la première fois, dépassé les 500 millions d'unités et, selon les prévisions de J. D.

Power and Associates, il devrait dépasser le milliard d'unités à l'horizon 2015, pour s'approcher de 1,2 milliard en 2020. Les principaux constructeurs mondiaux vont donc augmenter leurs capacités de production et poursuivre leur installation sur les marchés émergents. Compte tenu des perspectives de notre marché interne et de l'évolution de la demande mondiale, nous devons à juste titre prétendre à une implantation dans notre pays de deux ou trois grands constructeurs mondiaux d'automobile pour satisfaire le marché local et dégager des productions à l'exportation.

-Donc, il y a de la place pour tout le monde ?

Notre gouvernement n'a pas d'arbitrage à faire entre les différents constructeurs mondiaux ; il devra au contraire organiser et mettre en œuvre les conditions et moyens les plus favorables pour l'implantation effective d'une véritable industrie automobile dans notre pays. Il s'agira en termes d'aménagement du territoire de proposer deux ou trois plateformes logistiques complètement équipées en zones industrielles, centres de formation et dotées de puissants moyens logistiques adossées à des ports équipés pour la réception de biens intermédiaires et pour l'exportation d'automobiles.

Les contacts pour la réalisation d'un projet de construction automobile doivent concerner non seulement les fabricants automobiles mais aussi leurs fournisseurs principaux et leurs équipementiers, car il s'agit de mettre en place sur chaque plateforme un réseau de partenaires encadrant le constructeur principal ; ce n'est plus l'approche des sous-traitants des années 80, mais bien plutôt une approche partenariat avec des fournisseurs de biens intermédiaires et d'équipements de première monte installés tout près de l'usine de montage des véhicules.

Le projet de véhicules rassemble des entreprises mettant en commun des compétences pour former un réseau de partenaires. La fonction logistique devient de premier ordre pour assurer le «just in time» et les formations dans cette discipline sont une des priorités de la construction automobile.

Du côté algérien, il s'agira de s'organiser pour associer à tous les niveaux des discussions et négociations les industriels et PMI déjà impliqués dans la fabrication des biens intermédiaires et la sous-traitance au niveau des usines du CVI et du pôle de Constantine Aïn Smara, ainsi que les concessionnaires concernés par la marque approchée et qui ont fait de gros investissements en termes de réseaux de distribution et de service après-vente.

La fabrication automobile est incontournable à moyen et long termes dans tout processus de développement économique et social ; elle doit être engagée en réunissant les meilleures compétences humaines et disposer d'un soutien sans faille des autorités gouvernementales à l'échelon national et local. L'appel à une expertise étrangère réelle en termes d'organisation et d'aide à la négociation des différentes parties du programme peut s'avérer fort utile pour réduire les aléas de l'inexpérience et garantir une implantation réussie ; elle peut être aussi le gage auprès des partenaires étrangers que leurs préoccupations et intérêts technico-économiques sont effectivement pris en considération par leurs partenaires algériens.

Safia Berkouk

Support	El Watan	Date	15 Octobre 2012
Titre	Mise à niveau Les priorités d'abord		

Le programme de mise à niveau des entreprises est le seul plan d'action au niveau institutionnel sur lequel reposent nos espoirs d'amélioration des performances économiques du pays. La force compétitive d'une nation réside surtout dans ses capacités d'innover et de booster en permanence les avancées de ses entreprises afin de les maintenir parmi les meilleures.

Nous n'avons pas encore opéré le rattrapage. Il est donc prématuré de parler de demeurer collés aux entreprises de classe mondiale. Il faut avant tout clore le gap. Le programme est d'une grande ambition. Ce qui témoigne de la volonté politique de faire évoluer les performances de nos entreprises privées.

D'autres ressources sont consacrées aux entreprises publiques dans le cadre des assainissements de ces dernières et les projets de redressement pour celles qui ont en besoin. Au total, nous avons une belle et noble ambition, celle de moderniser le management de notre tissu productif. Sur le terrain, le programme a tardé à se mettre en place pour de nombreuses raisons. Il est temps de tirer une leçon définitive de cette énième expérience. Nous avons une organisation administrative incompatible avec nos ambitions de politique économique. Normal ! De toutes les réformes sectorielles envisagées, celle qui concerne l'administration est l'unique qui est gelée. Aucune avancée claire n'est perceptible. Les perspectives dans ce contexte sont sombres. Pour le moment, il n'y a ni méthode ni vision. Les choses ne sont pas faciles dans ce domaine.

L'absence de coordination a été fatale pour de nombreux programmes

Il est nécessaire de commencer à réaliser les évaluations d'étapes pour apprécier les performances. Si elles sont bonnes, il faut alors en apprécier les résultats et continuer à fonctionner de la même manière. Mais dès lors que les retombées sur le terrain sont minimes, on peut espérer une révision profonde.

Mais pour bien piloter cette dernière, nous devrions déjà avoir choisi les indicateurs globaux de performance et les résultats qui donneraient lieu à des reconsidérations profondes. Très peu de programmes conçus par nos institutions ont ce degré de sophistication, pourtant indispensable à tout management efficace d'un programme immense de ce genre. Nous avons évoqué la faiblesse des modes de fonctionnement administratif. De telles lacunes sont incompatibles avec une sérieuse ingénierie de programmes.

Cette dernière s'apparente à un management de projet à part entière, susceptible d'être évalué et amélioré en cours de route. Pour faire simple et clair, le programme devrait avoir un tableau de bord de contrôle, transparent, fiable et connu des analystes et des opérateurs. Nous commençons à lire beaucoup d'articles de presse écrite et écouter de plus en plus de commentaires défavorables au management de ce programme. Pourtant, si on venait à rater ce tournant, nos entreprises et notre pays le paieraient très cher.

Alors, il faudrait que toutes les parties prenantes discutent pour en situer la problématique et les alternatives d'amélioration. Nous avons plusieurs pistes de révision possibles. Mais il faudrait que l'ensemble des acteurs y contribuent et que les gestionnaires de programme soient épaulés par l'ensemble du tissu institutionnel. L'absence de coordination institutionnelle a été fatale à de nombreux programmes : autonomie des entreprises, holdings, SGP et autres. Du reste, aucune évaluation sérieuse n'a été faite de ces plans d'action. Nous apprenons peu de nos erreurs ; n'en parlons pas de capitaliser sur les réussites internes et externes.

Management du changement

Il est possible d'identifier déjà quelques paramètres à améliorer à partir d'un échantillon d'entreprises qui ont eu à participer au projet. En premier lieu, le peu d'implication de la haute direction dans le processus d'exécution du projet. Il y a un effet d'emballement lors des diagnostics, mais on ne trouve pas de prolongement lors de la mise en œuvre. Par exemple, les programmes de formation sont presque exclusivement destinés au bas de la hiérarchie de l'entreprise.

Nos dirigeants ont toujours ce complexe de considérer que les qualifications doivent se faire uniquement pour leurs subalternes. Ils oublient que les meilleurs managers au monde planifient au moins un mois de formation par an et leurs formateurs beaucoup plus. Si la formation continue à être destinée uniquement à l'exécution, on aura alors créé un début de culture, en général, peu cohérent avec les valeurs de la haute direction. Des conflits peuvent apparaître.

Les gestionnaires du programme de mise à niveau ont peu de marges de manœuvre dans ce domaine. Il faudrait peut-être coordonner cette activité avec les banques. Ces dernières devraient introduire dans leurs systèmes d'évaluation des risques crédits, les savoir-faire avérés des managers. On y inclut la formation, l'expérience et les résultats prouvés. Des points additionnels sont donc affectés aux personnes qui daignent se former parmi les éléments de la haute direction. Les méthodes de «crédit scoring» ont intégré cette dimension dans de nombreux pays, mais pas chez nous. Mais comme mentionné précédemment, une coordination institutionnelle lourde est nécessaire.

En second lieu, la mise à niveau est un processus relatif et comparatif. Le problème de la compétitivité de notre pays résidait surtout dans la faiblesse de sa productivité et le gap qui ne cessait de s'élargir entre nous et les principaux pays. La productivité des facteurs régressait chez nous, alors qu'elle s'améliorait dans le monde de plus de 1,3%, hors période de crise. Ceci devrait constituer l'indicateur de réussite essentiel du programme et devait figurer en bonne place dans le tableau de bord de ce plan d'action.

Sommes-nous en train de clore le gap ? Les premiers travaux préliminaires dont nous disposons montrent que les entreprises qui s'intègrent dans ce programme s'améliorent, mais pas au point de rattraper les concurrents internationaux, notamment ceux des pays émergents. Il faut donc beaucoup de discernement lors des analyses et des commentaires. Il n'est pas facile de mener un programme de ce genre. Il nécessite avant tout d'asseoir dans nos entreprises une méthodologie de gestion du changement.

C'est de cela qu'il s'agit. Nos entreprises ont besoin d'une ré-ingénierie des processus certes ; mais cette dernière ne réussit qu'avec les bons vieux principes : de développement, partage, participation et responsabilisation.

Le management du changement consiste à opérer des mutations profondes dans la culture de l'entreprise et pas seulement améliorer ses processus de fonctionnement. Là réside la problématique de fond qui induirait une réussite ou un échec du programme de mise à niveau.

Abdelhak Lamiri

Support	Le Soir d'Algérie	Date	15 Octobre 2012
Titre	On a cassé l'industrie algérienne pour favoriser l'import/import		

Comme disait un vieil ami à moi que j'avais connu à «SNS, ex- Brossette, Hussein-dey» devenu par la suite directeur central au niveau du siège SNS, Sidi Yahia : «On veut casser l'industrie algérienne, et ils le feront.»

Cette phrase me poursuivait quand je me rendais au holding sidérurgie/métallurgie. J'étais employé dans la métallurgie et ce sera mon dernier emploi. A 55 ans, je tire ma révérence. Je ne savais pas que cet ami avait fait du chemin depuis lors. C'est en me rendant à une réunion du holding pour tenter de sauver mon entreprise de la dissolution qu'il m'interpella par la fenêtre entrouverte de son bureau.

Je ne l'avais pas reconnu au début c'est après m'avoir appelé par mon sobriquet que j'ai compris que c'était une personne que j'avais connue. Je frappe à sa porte et j'entre. Assis sur son fauteuil de bureau ministre, «riyah, Bob», un ex-collègue perdu de vue depuis 25 ans.

- Qu'est-ce tu viens faire chez nous ?

- J'ai réunion avec le holding Sidmet.

- Et quel est l'ordre du jour ?

- On veut fermer l'entreprise et nous essayons de la maintenir, on nous a demandé de présenter un plan de redressement.

- Et tu penses vraiment qu'ils vont en tenir compte, même si ce plan de redressement est bon et susceptible de sauver votre entreprise ?

- J'espère que oui, sinon pourquoi nous demander de concocter un plan de redressement ?

- Une façon pour vous faire admettre qu'ils étudient toutes les possibilités, alors que la décision est déjà prise. On fermera votre entreprise puis arrivera le tour de SNS et les autres. «La décision de casser l'industrie algérienne est irréversible !»

- Mais moi j'ai un atout dans la manche.

- Quel atout, en nous a demandé aussi de remettre deux bilans séparés : le premier sans un projet du côté de Khenchela qui nous a coûté les yeux de la tête et qui est à l'arrêt depuis des années, alors que tout est en place : infrastructure, équipements, etc. Il ne manque que les essais et le démarrage par la société étrangère à qui le marché avait été confié, sauf qu'on ne veut pas les appeler pour un litige non encore levé. Le second est un bilan avec ce projet.

Si ce bilan sans le projet (le premier) fait apparaître en évidence une situation positive, l'éventuelle dissolution sera reconsidérée, le cas contraire, il n'y aura plus aucune alternative. Et le fameux atout que j'avais, c'était une décision signée par le Premier ministre stipulant que si le bilan de cette entreprise «sans y inclure le projet», est positif ! Dès lors, la «dissolution» n'aura été qu'une frayeur. Un rire sardonique de mon ami me fit tressaillir : «Et tu penses que ça va marcher ?

On trouvera toujours un stratagème pour liquider votre entreprise !» Lors de la réunion, on présente le plan de redressement, M. le président le feuillette, «on l'étudiera dans le détail». Puis, on présente les bilans : voilà M. le président, le bilan, sans ce projet qui nous a grevé depuis une dizaine d'années tous nos sous. Sans lui, c'est un bilan positif et on dégage même des bénéfices. «Oui, oui, on verra !», c'est là que je mets mon atout sur la table.

M. le président, voici une copie du Premier ministre qui prévoit, si mes souvenirs sont bons, de reconsidérer les décisions à prendre éventuellement, si le bilan sans le projet est positif. Abasourdi, M. le président s'étire tout en renversant son fauteuil à l'arrière ; je me suis aperçu qu'il ne s'attendait pas à cette réplique.

Gêné et mal à l'aise, il leva la séance en nous promettant qu'il étudiera les documents remis dans un délai relativement court et nous tenir informés. Quelques mois plus tard, la décision tombe comme un couperet. Ils prennent la décision de dissoudre l'entreprise en tenant même compte des documents remis. Ils invoquent l'article 518 ou 28, du code du commerce qui prévoit une dissolution par anticipation, comme c'étaient les propriétaires, ils avaient toute la latitude de décider.

Le dernier recours, c'était l'UGTA : nous sommes reçus dans le bureau même du secrétaire général, comme par hasard, ce jour-là la télévision française France 3 prévoyait un numéro spécial de sa fameuse émission «La marche du siècle» dans l'enceinte même de l'UGTA et du bureau du SG. On remet le fameux document à M. le SG tout en le mettant au courant de la décision prise par le holding. Sa seule réponse :

- Pourquoi ne pas m'avoir remis ce document au moment opportun ?

- Justement, c'est maintenant qu'on doit vous le donner pour intervenir au plus haut niveau, une fois que ce holding a rejeté même un bilan positif.

Après quoi, il nous assura qu'il fera le nécessaire pour éviter la dissolution. Il a fait quand même une chose de bien : rétrocéder une de nos unités industrielles, personnel y compris, à une autre entreprise nationale. Le plus gros du personnel mis à la porte.

A la sortie de cette réunion, un de ses assistants me retient par la main : ça ne t'intéresse pas de venir travailler chez nous ?

- Merci mon ami pour cette offre, mais tu vois nous avons tout essayé pour sauver 2 000 emplois et nous n'avons pas pu malgré des atouts en béton. Tu penses que je pourrais sauver les 500 000 ou 10 000 00 qui suivront ! Encore merci pour la confiance. Mon ami avait raison. On a cassé l'industrie algérienne pour favoriser l'import/import.

Bob. Med

Support	L'Expression	Date	16 Octobre 2012
Titre	Relation entreprise - système financier et bancaire Ces crédits qui minent les rapports		

Les banques critiquent souvent les entreprises, en soutenant que beaucoup ne sont pas crédibles. A l'inverse, les entreprises n'accordent aucun crédit aux arguments présentés par les banques pour rejeter un dossier.

«95% des aides sollicitées auprès des banques, concernent des crédits à l'importation.» Cette révélation faite par un expert financier qui dit l'avoir obtenue d'une source bancaire sûre, ajoute de l'eau au moulin de ceux qui affirment que l'argent du Trésor public n'est pas utilisé à bon escient.

Réunis, hier, à l'hôtel Aurassi pour débattre de l'entreprise et sa relation avec le système financier et bancaire national, patrons d'entreprises, experts financiers et panélistes sont unanimes: les rapports entre les entreprises et les institutions bancaires sont empreints de subjectivisme et ne plaident pas en faveur de la relance économique tant préconisée par le gouvernement.

«Pour obtenir un crédit auprès d'une banque nationale, il vous faut attendre deux à trois années, alors que les banques du secteur privé vous l'accordent en trois mois seulement», dira un intervenant. Pour un patron d'entreprise, c'est l'informel qui est la source de tous les problèmes que vit, actuellement, l'Algérie. Selon lui, «l'entreprise ne progressera pas tant que l'informel existera et accaparera 70% des parts du marché financier.»

Le directeur général de Net Skills, Nassim Kerboudj, considère, quant à lui, que la banque et l'entreprise sont toutes deux des victimes et que si elles ne sont pas toujours sur la même longueur d'onde c'est uniquement parce qu'elles se sentent frustrées. «Les banques veulent prêter plus, mais hésitent parce qu'elles n'ont pas confiance, les entreprises se plaignent et dénoncent les nombreuses contraintes.»

Dans son raisonnement, ce pénaliste parle d'un dilemme, en avançant que «certaines banques sont en surliquidité, mais en parallèle, l'économie a du mal à démarrer.» Dans sa communication «garantie et analyse de risque», Abderrahmane Ouahioune, consultant financier. Estime que «le niveau de distribution des crédits a explosé ces dernières années».

Evoquant les contraintes, il s'interroge «comment se fait-il qu'avec des contraintes aussi lourdes, les banques aient octroyé autant de crédits?» et d'expliquer à propos des garanties «l'excès des garanties exigées, parfois trois fois supérieur au montant du crédit sollicité, provient essentiellement des différences entre les rapports de la communauté bancaire et l'appareil judiciaire.»

Dans son allocution d'ouverture, le président d'honneur du Forum des chefs d'entreprise, Omar Ramdane, a souligné l'importance de ce rendez-vous et l'intérêt qu'accordent les autorités économiques du pays.

«Les autorités économiques de notre pays ont toujours accordé une attention particulière à cette problématique sensible de l'organisation de notre système financier et bancaire, laquelle revêt une importance déterminante pour la croissance de notre économie et, d'une façon plus générale pour le développement économique et social de notre pays.»

Kaci AGGAD

Support	El Moudjahid	Date	16 Octobre 2012
Titre	Soutien à l'investissement Le financement au cœur de la stratégie économique		

La démarche des pouvoirs publics en matière de soutien à l'investissement s'appuie, essentiellement, sur l'amélioration et la consolidation de l'environnement de l'entreprise, étant le noyau du développement économique en matière de création de richesses et d'emplois.

Une panoplie de mesures destinées à contribuer à reconsidérer le rôle de l'entreprise dans la sphère économique ont été prises par les pouvoirs publics dans le cadre des orientations visant la diversification de l'économie du pays et l'encouragement de l'investissement productif. Les dispositions cadrant cet objectif rééditées par le PLF 2013 ont enregistré une constante évolution soulignée par le patronat qui, du reste, revendique d'autres facilités pour atteindre les performances attendues.

Le dernier rapport de la Banque d'Algérie confirme cette tendance à promouvoir l'entreprise algérienne au moment où la facture des importations demeure lourde et pénalisante. Les crédits à l'économie ont, en fait, enregistré une progression de 7,6 % au premier semestre de l'année courante soit plus de 4.000 milliards de dinars sachant que le volume des crédits à long terme a atteint 42 %, contre, respectivement, 34,7 % et 22,6 % pour les crédits à moyen et à court terme.

Un portefeuille en hausse de 7,6 % comparativement à la même période de l'année 2011. Aussi, pour la première fois, le secteur privé fait pencher la balance à son avantage, les crédits qui lui sont accordés ayant 2.121 milliards de dinars contre 1.893 aux entreprises publiques. Les indicateurs de la Banque d'Algérie font ressortir une prédominance des crédits à long terme, avec 42 % des financements, contre, respectivement, 22,6 % et 34,78 % pour les crédits à moyen et à court terme.

Dans le même sillage, une opération de rééchelonnement des dettes fiscales des entreprises en difficulté financière a été engagée dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la tripartite de mai 2011. Les mesures décidées, dans ce sens, sont basées sur le principe de « partage des risques » puisque ce sont les pouvoirs publics qui prennent à leur charge le paiement des intérêts durant la période de différé sachant que les banques devront renoncer aux intérêts non recouverts et qui sont par conséquent couverts par les provisions du Trésor public.

Cette initiative des pouvoirs a été consacrée par une centaine de mesures retenues au titre des aspects fiscaux dont une trentaine relatives aux facilitations fiscales. L'introduction à la Bourse d'Alger des PME et le développement de la garantie des crédits figurent parmi les mesures décidées par l'Etat dans le sillage des efforts visant à dynamiser et à accompagner l'entreprise pour qu'elle puisse assumer son rôle de vecteur de développement.

Dans ce contexte, les nouvelles bonifications des taux d'intérêt des crédits à l'investissement, introduites par la loi de finances complémentaire de 2011, en application des décisions de la tripartite de mai 2011, supportées par le Trésor public, ont été imputées à un compte d'affectation spéciale intitulé « Bonification du taux d'intérêt sur les investissements », régi par le décret exécutif du 28 mars 2012.

Ce dernier stipule que les prêts accordés par les banques et les établissements financiers aux entreprises algériennes, dans le cadre du financement de leurs programmes d'investissement, profitent d'une bonification de 2 % du taux d'intérêt.

La période de grâce peut aller de trois à cinq années, selon l'exigibilité des crédits et le taux d'intérêt fixé. Il est également précisé que dans le cadre du rééchelonnement des dettes des entreprises notamment les PME confrontées à des difficultés financières, les intérêts sont soumis à une période d'ajournement de trois années.

L'autre mesure qui est récente concerne la révision du seuil des investissements éligibles aux avantages accordés par le Conseil national de l'investissement (CNI) qui sera multiplié par trois, pour passer de 500 millions de dinars à 1,5 milliard de dinars en 2013. Ainsi, le CNI sera déchargé de tout investissement d'un montant inférieur à 1,5 md de dinars et n'aura pas besoin, de ce fait, de l'accord du CNI pour être concrétisé.

Le PLF 2013 accorde au CNI la «possibilité de définir et de préciser les conditions d'éligibilité, ainsi que la détermination des secteurs bénéficiaires. Toutefois, le patronat revendique davantage de facilités dans l'accès au financement bancaire et un assouplissement voire une amnistie fiscale au profit des entreprises productrices. Ce à quoi le ministre des Finances répondra par le fait que « l'impôt est un acte de solidarité et qu'il est l'instrument de financement de la dépense publique profitant à la collectivité locale ».

Pour M. Karim Djoudi, « l'impôt doit être payé et qu'il faille « trouver la bonne méthodologie de versement » de celui-ci pour que cela ne devienne pas un « casse-tête pour les opérateurs», Le ministre rappellera dans son plaidoyer que des mesures de facilitation ont été introduites ces dernières années précisant, que les exonérations d'impôts coûtent à l'Etat l'équivalent de 450 milliards de dinars par an d'autant plus que la croissance hors hydrocarbures est en moyenne de 5 %, a-t-il indiqué.

D. Akila

Support	El Moudjahid	Date	16 Octobre 2012
Titre	Promotion de la production nationale Les défis de la relance		

La 21e édition de la Foire de la production algérienne (FPA) se tiendra du 18 au 24 du mois en cours au palais des Expositions des Pins-Maritimes.

C'est un des événements économiques majeurs organisés par la Safex. Cette manifestation organisée sous le thème «Les défis de la relance» est placée sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Elle recouvre une dimension aux multiples enjeux économiques.

En effet, elle est un des baromètres du rythme de développement de la production algérienne dans un contexte d'accentuation des défis liés à la concurrence internationale. Avec une surface d'exposition de 8.040 m² occupant le pavillon de la Concorde (pavillon central), le pavillon C1 et la place de l'Unité africaine, la 21e FPA fait participer huit secteur d'activités représentés par 159 entreprises publiques et privées. Elle s'avère par sa dimension un véritable microcosme représentatif de la vie économique.

La FPA avait connu une croissance remarquable et le taux de participation n'a pas cessé d'évoluer, avec un nombre d'exposants qui est passé du simple au double dans un intervalle de temps très court. Un tel succès avait permis, au fur et à mesure des éditions à de nombreuses entreprises algériennes, de mûrir leur perception du marché et par la même occasion d'aller vers les Salons spécialisés.

A ce titre, il y a lieu de citer les différents Salons nationaux organisés par la Safex. Outre les espaces d'exposition où les visiteurs viendront apprécier les produits qui leur sont proposés, le pavillon C1 est dédié à la vente pour permettre au grand public de bénéficier d'offres promotionnelles, dans l'espace même de la FPA.

Cet espace a été gratuitement cédé aux entreprises qui participent à la FPA, alors que les entreprises non participantes ont été autorisées à y commercialiser leurs produits durant la manifestation, moyennant le paiement étudié au titre de contribution de la part de la Safex.

Coïncidant avec la tenue de la 21e Foire de la production algérienne (FPA), Djazair Export, se tiendra du 18 au 21 octobre au pavillon central zone B, sur une surface de 540 m² où se déploieront pas moins de 43 entreprises représentant 4 secteurs d'activité. M. Zaaf, directeur du commerce extérieur au ministère du Commerce, a souligné que «le secteur du commerce tiendra son pavillon d'exposition «Mémoire et réalisation» dans le cadre de la célébration du 50e anniversaire de l'indépendance au pavillon Concorde dans la zone Hall d'Entrée, «avec un programme d'animation qui s'étalera jusqu'au 24 octobre, date de la clôture».

Wassila Benhamed

Support	Le Quotidien d'Oran	Date	16 Octobre 2012
Titre	L'assurance des risques industriels victime collatérale de la baisse des investissements publics		

*Comment voulez-vous que l'assurance se développe s'il n'y a pas d'investissements ?”L'auteur de ce véritable cri du cœur, M. Lamara Latrous, PDG de la SAA, est aussi président de l'Union des assureurs algériens (UAR). Il témoigne de la dégradation de la production des branches du secteur des assurances liées à l'investissement des entreprises.
Le ralentissement des dépenses d'équipement de l'Etat ont affaibli l'activité risque industriel. Et cela va continuer en 2013.*

Les risques industriels contribuent à environ un tiers du chiffre d'affaires du secteur des assurances en Algérie. Les primes liées aux risques industriels ont reculé de près de 13 % en 2010 et 2011 cumulés.

Le Conseil national des assurances (CNA) attribue cette baisse importante au “ralentissement des grands projets d'investissement initiés par les pouvoirs publics et, par conséquent, à la baisse de leur apport en primes, notamment dans le domaine de la construction». Selon le CNA, la régression de la production de la branche trouverait également son explication «dans la baisse des tarifs issue du jeu de la concurrence entre sociétés.»

Le CNA relève une évolution comparable dans le domaine des assurances de transport où les baisses de 4,4% enregistrée en 2010, et de nouveau de plus de 7% en 2011, sont liées à «la régression du chiffre d'affaires de l'assurance 'transport maritime', qui s'explique en partie par l'impact du ralentissement des grands projets d'investissement sur l'importation des équipements et marchandises en rapport avec ces grands chantiers».

En septembre dernier, c'est le ministre des finances, M.karim Djoudi qui confortait les inquiétudes de M Latrous : «Pour les compagnies d'assurances dommages, la tendance au ralentissement de la demande de couverture des chantiers publics constitue un facteur de contexte qu'elles doivent absolument intégrer dans leur stratégie à moyen terme.si elles veulent préserver leur croissance. J'espère que ce nouveau contexte les interpellera pour accélérer leurs efforts de conquête de nouveaux marchés notamment ceux de la PME et de l'habitation», déclarait-il dans la revue «l'Assurance».

LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN BAISSSE SENSIBLE...

Le «nouveau contexte» auquel fait allusion M.Djoudi est celui d'une réduction sensible des dépenses d'équipement de l'Etat. Le mouvement a d'ailleurs largement été engagé en 2011 et devrait encore s'amplifier au cours des prochaines années. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter au rapport de conjoncture de la Banque d'Algérie pour 2011.

Ce dernier indique à propos des finances publiques qu'«En ce qui concerne la consommation des crédits de paiement, les dépenses totales l'ont été, à septembre 2011, à hauteur de 49,5 % des dépenses prévues par la loi de finances complémentaire pour 2011. En effet, à septembre 2011, les dépenses de fonctionnement ont été consommées à hauteur de 63,7 % et les dépenses d'équipement à hauteur de 34,2 % seulement».

Commentaire d'un spécialiste des finances publiques : «on peut facilement conclure de ces chiffres que si les dépenses de fonctionnement budgétisées sont à peu près consommées comme prévu, les dépenses d'équipement budgétisée au contraire n'ont probablement été utilisées qu'à moitié sur l'ensemble de l'année 2011»

Une tendance qui a de fortes chances de se poursuivre, voire de s'accroître au cours des prochaines années. En effet, même si le ministre des finances affirmait récemment «Il faut qu'il y ait aujourd'hui une prise de conscience sur le fait que nous avons besoin d'une approche beaucoup plus prudente en matière de dépenses notamment celles de fonctionnement et surtout celles relatives aux salaires de la Fonction publique où nous avons atteint le plafond», Il ajoute aussitôt «je peux vous assurer que la dépense salariale, les transferts sociaux et les soutiens des prix ne seront pas touchés»

Le «recadrage des dépenses» mis en œuvre par les pouvoirs publics s'applique donc surtout aux dépenses d'équipement que la loi de finance 2012 a déjà sabré. La réduction est de 30% à propos desquelles le ministre des finances confirme que «les projets en cours continueront d'être financés alors que les financements de nouveaux projets seront étudiés au cas par cas selon les priorités fixées et selon les capacités de financements».

Tendance confirmée pour l'année prochaine puisque le projet de loi de finance pour 2013 en cours d'approbation prévoit une nouvelle baisse de 10% des dépenses d'équipement de l'Etat.

...LES IMPORTATIONS DE BIENS D'EQUIPEMENT AUSSI

Les assurances ne sont pas le seul secteur témoin de la baisse spectaculaire des investissements publics enregistrée au cours des 18 derniers mois. Cette dernière est également lisible en clair dans les résultats du commerce extérieur .L'année dernière, déjà, la part des biens d'équipement dans les importations algériennes s'était réduite sensiblement passant de près de 40% à moins de 35%.

Une tendance qui s'est accentuée depuis le début de cette année. Les statistiques des douanes constatent qu'au premier semestre 2012 Les importations de biens d'équipements industriels sont en recul de plus de 16,6% se sont chiffrés à 7,3 mds de dollars contre 8,7 milliards en durant la même période de comparaison en 2011.

Une réduction des achats d'équipement qui n'épargne d'ailleurs pas non plus le secteur agricole. Depuis le début de l'année, la plus importante baisse des importations a concerné les biens d'équipements agricoles (- 34,50%) qui totalisent à peine 150 millions de dollars durant le 1er semestre 2012 contre 229 millions de dollars pour la même période de 2011.

Yazid Taleb

Support	Le Quotidien d'Oran	Date	16 Octobre 2012
Titre	Le recteur de l'université de Béjaïa, le Pr Merabet Djoudi «Nous innovons pour insérer les diplômés»		

L'université de Béjaïa a piloté le passage au LMD à partir de 2004. Mais elle a ajouté un étage à la réforme. Orientation vers l'employabilité des diplômés. Un chantier de huit ans qui donne aujourd'hui ses premiers fruits avec des partenariats université-entreprises. Le recteur de l'université de Bejaïa, le Pr Merabet Djoudi, maître d'œuvre de ce chantier, en parle. Entretien.

Comment est venue l'idée de coopérer avec des entreprises ?

Lors de l'évaluation régulière de notre établissement, nous avons constaté que le taux d'employabilité de nos diplômés est très faible. Il fallait donc apporter des changements dans nos méthodes de travail et, surtout, adapter nos offres de formation à notre environnement socio-économique.

Après ce constat nous avons commencé par la mise à niveau sur le plan pédagogique et scientifique, ce qui nous a permis de faire partie du premier groupe des dix établissements qui se sont engagés dans le système LMD en 2004. Initialement, nous avons mis en place un club université/entreprises qui nous a permis d'enclencher la dynamique de la relation. Par la suite, nous avons lancé l'idée du forum de Bejaïa porteur d'une synergie nouvelle qui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

Qu'a apporté de plus cette orientation à l'université et au secteur économique?

L'expérience de l'université de Bejaïa est non seulement concrète et significative, mais elle s'est élargie aussi vers la construction d'un consortium euro-méditerranéen autour d'un projet Tempus portant sur l'insertion des diplômés. Notre objectif n'est pas seulement d'assurer des formations dans les nouveaux métiers plaidant en faveur de l'employabilité mais aussi de développer la culture entrepreneuriale. Le diplômé doit être acteur de son projet professionnel en passant du stade de demandeur à celui de créateur d'emploi.

Pour accompagner cette dynamique de changement, l'université de Bejaïa, en collaboration avec la Direction Générale de la Recherche Scientifique, est en train de mettre en place le Centre d'Innovation et de Transfert Technologique, véritable passerelle entre l'environnement universitaire et le secteur économique.

Jugez-vous positif votre retour d'expérience ?

Aujourd'hui, plus de 43 accords de partenariat sont signés avec des Entreprises Nationales et des Centres de Recherche sous forme de convention de partenariat, de financement de mémoires de Magister et de collaboration en matière d'expertise scientifique et de formation. Je peux affirmer qu'une relation de ce type ne peut être que positive. La preuve en est dans la participation de plus de soixante-dix entreprises à chacune des sessions du Forum de Bejaïa.

En développant ses compétences en synergie avec le monde socioéconomique qui l'entoure l'université de Bejaia réalise sa devise : «Innover et avancer».

Est-ce que vous avez un exemple concret de réussite de cette relation gagnant –gagnant ?

Sur le plan formation, nous travaillons avec l'entreprise General Emballage sur une licence professionnelle en emballage et qualité. 30 étudiants seront sélectionnés à la fin de la première année pour poursuivre cette formation et ils percevront une bourse de l'entreprise équivalente au SNMG sur deux années. Par ailleurs, ces étudiants auront un contrat d'embauche.

La même entreprise s'est engagée à offrir une bourse équivalente au SNMG à 15 étudiants de Master (M2) et un contrat de recrutement. Plusieurs autres actions de ce type sont en cours de concrétisation avec cette entreprise dans le domaine de la recherche, formation continue, etc. Vous constatez donc que cette coopération avec General Emballage, basée sur la confiance mutuelle, est un exemple concret de réussite qui se répercutera positivement sur les intérêts des deux parties.

Le système LMD facilite-t-il la coopération avec le secteur économique?

Parlons plutôt d'esprit d'initiative et d'innovation. Cet objectif visé par la réforme est déjà une avancée qui plaide en faveur de la compétitivité et met en avant la qualité de la formation. Il va sans dire que le LMD est urbanisé autour d'un projet d'étude qui plaide en faveur d'un projet professionnel permettant une meilleure insertion à condition que cette préoccupation partagée par tous les acteurs.

Ne pensez-vous pas qu'il est impératif que la coopération université-environnement économique se généralise pour qu'elle ait un sens ?

Je sais que certaines universités algériennes (Constantine, Tlemcen,...) travaillent avec Bejaia dans le cadre de consortium euro-méditerranéen pour la mise en place de passerelles entre l'université et le monde socioéconomique. Les nouveaux organes d'évaluation mis en place par le secteur permettront sûrement de mesurer sans cesse la qualité des relations, de la formation et de la mise en valeur du produit de la recherche.

Nos jeunes ont soif de découvrir, de connaître, de se comparer aux autres et de bâtir un référentiel solide qui leur permettra d'y aller de l'avant. Nous avons le devoir de les accompagner par la mise en place d'une nouvelle forme d'organisation de la mobilité à la hauteur de leur ambition. La mobilité universitaire, devenue incontournable, est créatrice de culture et d'ouverture d'esprit qui restent des éléments clef de la réussite académique et de l'insertion professionnelle.

Ingrachen Amar

Support	Liberté	Date	15 Octobre 2012
Titre	Le secteur s'améliore progressivement en Algérie Céréaliculture, un rendement de 80 quintaux/hectare		

Un groupe de 170 céréaliculteurs a produit 50 quintaux/hectare ou plus durant la saison 2011-2012.

Les mesures incitatives et d'encouragement mises en place par les pouvoirs publics dans le cadre de la politique du renouveau agricole et rural commencent petit à petit à porter leurs fruits. Ce constat est vérifié notamment dans la filière des céréales.

Outre la production nationale qui ne cesse d'augmenter d'année en année, estimée pour 2011-2012 à plus de 51 millions de quintaux (qx), le rendement à l'hectare (ha) est aussi performant, surtout dans certaines régions du pays. Ces performances atteignant plus de 80 qx/ha sont l'œuvre de quelques agriculteurs professionnels sérieux.

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (Madr) a lancé un défi aux céréaliculteurs en créant le Club 50, composant ceux (producteurs) qui réalisent plus de 50 qx/ha. D'aucuns avouaient au début qu'une telle initiative a peu de chance d'aboutir à des résultats probants.

C'était compter sans le dynamisme et la ferme volonté des agriculteurs qui se sont engagés dans ce challenge. Pour la saison du lancement du club 2009-2010, 17 céréaliculteurs ont été recensés.

Leur nombre est passé à 41 en 2010-2011 pour atteindre 170 agriculteurs actuellement. L'action du Madr a créé l'esprit d'une concurrence saine, pour un meilleur rendement, au sein des céréaliculteurs. Ce club a permis également de mettre en place des groupes d'agriculteurs de référence par zone de production et la création de pôles de vulgarisation des performances réalisées. Si le rendement minimal est fixé à 50 qx/ha, certains céréaliculteurs ont franchi le seuil des 80 qx/ha.

Ils ont été récompensés, hier, au cours d'une cérémonie organisée en leur honneur par le ministère. C'est le cas du groupe Tahraoui qui a concrétisé 84 qx/ha sur une superficie de 10 ha dans la commune de Mziraâ, à Biskra. Il est classé ainsi premier lauréat.

Les deuxième et la troisième grosses performances sont réalisées également à Biskra par Hassani Ben Salah et Tayeb Ahmed avec, respectivement, 79 qx/ha sur 40 ha et 70 qx/ha sur 15 ha.

Blé tendre : des contre-performances persistent

En plus de l'effort qu'ils ont consenti pour relever ce défi, les agriculteurs ont reconnu toutefois la contribution efficace du ministère à travers la facilitation de l'accès au crédit Rfig sans intérêt, son assistance technique, son aide à la mécanisation, la sensibilisation pour le recours de plus en plus aux semences certifiées, aux fertilisants adaptés...

La réorganisation de la filière par l'installation du Comité interprofessionnel des céréales (CIC) et les 6 comités régionaux a, en outre, contribué à l'amélioration de la céréaliculture dans notre pays. Si des avancées ont été enregistrées dans la production et le rendement du blé dur, des faiblesses persistent cependant pour le blé tendre.

D'où le recours régulier aux importations de cette céréale. Avec un léger pessimisme, Daho Ould Kablia, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, qui a tenu à prendre part à cette rencontre pour féliciter et encourager ces céréaliculteurs, a exhorté ces derniers à s'intéresser davantage à la production de blé tendre car, selon lui, il est difficile pour l'Algérie d'atteindre son autosuffisance.

Badreddine KHRIS

Support	Liberté	Date	17 Octobre 2012
Titre	Financement de l'investissement Les chefs d'entreprise se plaignent des difficultés d'accès au crédit		

Pour les opérateurs, le secteur privé subit un effet d'éviction quant à l'accès au crédit d'investissement.

L'accès au financement des entreprises reste l'éternel casse-tête des chefs d'entreprise. C'est le constat relevé lundi lors de la journée sur la relation entre l'entreprise et le système financier et bancaire national, organisée par le Forum des chefs d'entreprises (FCE) à l'hôtel El-Aurassi.

Contrairement au directeur général de l'Association des banques (Abef), Abderrezak Trabelsi, qui affirme que le secteur privé ne subit pas d'effet d'éviction quant à l'accès au financement, la totalité des entrepreneurs qui sont intervenus lors de cette journée ont dénoncé la difficulté et parfois l'inexistence d'accès au financement.

C'est le cas de Djamel Saïdi, chef d'entreprise, qui a exposé son expérience en la matière. Ce chef d'entreprise, qui voulait opérer une extension de son activité, a sollicité un grand nombre de banques sans pour autant avoir de réponse positive. Selon lui, le taux d'autofinancement exigé par les banques était trop élevé, d'autant qu'il avait acheté sur fonds propres un terrain pour son extension qui lui a coûté cher pour le réaménager.

Cette situation est vécue par plusieurs entrepreneurs parmi ceux qui ont participé aux débats des différents panels de cette rencontre. Ils ont tous dénoncé le système qui ne fait que charrier des contraintes de tout genre. Un des intervenants s'étonne qu'après avoir été client plus de dix années dans une banque où il n'a eu aucun accroc, dans la mesure où ses comptes étaient toujours à jour, on lui demande de s'adresser à une autre banque pour son projet d'extension, sous prétexte que la banque n'intervenait pas dans le secteur ciblé par son projet.

Un autre chef d'entreprise s'en est pris à l'administration qui, selon lui, constitue un obstacle majeur pour le bon déroulement des opérations. Il citera en exemple l'exigence de déposer avec le dossier une copie du registre du commerce légalisée par l'administration du CNRC. Une aberration selon lui.

D'autres ont évoqué la question des garanties demandées lors d'une opération de demande de crédit. Ils trouvent extrêmement exagéré de demander des garanties qui dans des cas atteignent 170% du coût du projet. Les griefs retenus par les chefs d'entreprise contre à la fois les banques et l'administration sont nombreux.

Ce qui fera dire à certains qu'il n'y a pas de crédit à l'investissement. Cette situation a été confirmée par plusieurs experts présents à la rencontre. L'accès aux financements constitue aujourd'hui l'une des contraintes les plus ardues qui entravent l'investissement, de par notamment la faible prise de risque au niveau des banques, du fait de l'absence d'un système bancaire concurrentiel, a estimé le professeur Youcef Benabdellah.

S'appuyant sur des chiffres, le professeur indique que l'investissement des entreprises (publiques et privées) par rapport à l'investissement global est passé de 11,9% en 2001 à 6,8% en 2009.

Il proposera enfin de discriminer positivement l'investissement productif pour accompagner l'investisseur. Pour sa part, Nassim Kerdjoudj, DG de Net Skills, déplore que le crédit bancaire reste l'unique source de financement des projets d'entreprise, alors qu'il existe d'autres formes de financement plus adaptées pour certains d'entre eux. Il citera notamment le financement via le marché boursier, le capital-risque et le leasing.

Said SMATI

Support	Liberté	Date	17 Octobre 2012
Titre	Youcef Benabdellah, Chercheur au CREAD “Accorder aux industriels des avantages nettement plus importants”		

Dans cet entretien, l'économiste appelle à la nécessité de réindustrialiser le pays et de rendre l'acte productif un meilleur risque pour les banquiers.

Liberté : Malgré la disponibilité des ressources, qu'est-ce qui entrave l'accès au crédit d'investissement ?

Youcef Benabdellah : C'est l'environnement global, comme on essaye de le montrer. On est en train de faire des progrès dans le débat parce qu'il y a quelque temps on pensait que c'était juste le problème des banques. Aujourd'hui, dans le débat, il est admis par les entreprises privées et même par les banquiers privés que c'est un problème plus complexe, puisqu'il est de plus en plus difficile de trouver des investisseurs. Les investisseurs, c'est une fabrication sociale. Elle est politique et sociologique. Elle relève de l'histoire d'abord, mais elle relève de l'Etat. C'est de la responsabilité de l'Etat.

Donc il s'agit d'un problème de régulation. Il est admis que tout homme normal recherchant à faire du profit, l'homme étant individualiste par définition, aura naturellement à chercher les voies les plus faciles.

Il faut donc rendre l'acte productif un acte à meilleur risque.

C'est-à-dire qu'il faudrait le discriminer positivement. Aujourd'hui, on ne peut plus accorder, si on veut se réindustrialiser, les mêmes avantages à un businessman, au sens le plus vulgaire, au sens algérien du terme, qu'à un industriel.

On évince les industriels de fait. Il est grand temps de faire un appel du pied aux industriels en leur accordant des avantages nettement plus importants qu'aux autres. C'est la seule manière de décourager les autres. Et cela ne suffit pas, car il faudrait que les règles soient appliquées et que l'environnement soit assaini.

Pourtant, cela fait près d'une décennie que la réforme bancaire et financière a été mise en œuvre...

La banque, c'est un agent économique comme un autre. Les banques sont réputées commerçantes. Elles-mêmes recherchent leurs profits. Il ne faudrait pas déroger à leur logique. Elles sont faites pour faire du profit. Ce sont des entreprises commerciales.

Mais il faudrait tout simplement produire des informations, des avantages avec discrimination, comme je l'ai dit tout à l'heure, de telle manière qu'elles vont trouver plus profitable de financer un industriel que de financer un commerçant. Si avec un industriel, elles peuvent gagner 10, bien sûr c'est l'Etat qui va produire cet environnement pour qu'elles gagnent 10, et 1 avec un commerçant, alors toutes les banques se mettront à courir derrière les industriels.

Mais pour le moment, elles n'en ont pas besoin parce que c'est des hommes à problèmes, le risque est très grand et personne ne connaît l'industrie dans ce pays. Pour le commerce, on a vendu des bateaux avant qu'ils n'arrivent à Alger et tout le monde a payé tout le monde. Tout le monde est content.

Quelle démarche préconisez-vous pour assainir tout cela ?

La démarche consiste d'abord à réunir tout le monde autour d'une table et de choisir une stratégie qui soit commune, négociée et qu'elle protège les intérêts de toutes les parties. Avec un cap qui est défini par l'Etat et qui est la réindustrialisation du pays. Je ne comprends pas comment on peut autoriser une entreprise étrangère qui est dans le commerce à détenir 70% du capital, et quand elle est dans la production elle ne peut pas dépasser 49%.

Alors que des pays auxquels on fait référence avaient interdit, il n'y a pas quinze ou vingt ans, les entreprises étrangères dans le commerce. Il est facile de faire du commerce. Mais c'est difficile de produire.

Said SMATI

Support	Liberté	Date	17 Octobre 2012
Titre	Développement du système bancaire et financier Les propositions du FCE		

Le Forum des chefs d'entreprise suggère la généralisation de la carte de paiement, la dépenalisation de l'acte de gestion et la création d'une association nationale des usagers de banque.

À l'issue des travaux de la Journée de l'entreprise algérienne tenue par le Forum des chefs d'entreprise sous le thème de «L'entreprise algérienne : sa relation au système financier et bancaire national», lundi à l'hôtel El Aurassi, le FCE a élaboré un certain nombre de propositions pour, dit-il, un système financier et bancaire plus performants.

Au nombre de onze, ces propositions englobent tous les aspects en rapport avec l'acte d'investir, à commencer par une plus grande implication du secteur privé national et par l'ouverture du secteur bancaire à l'initiative du secteur privé national et l'entrée en bourse des banques publiques actuelles.

Le FCE propose également la mise sur pied d'institutions spécialisées dans le financement de la PME de manière à compléter l'offre de financement disponible sur le marché en fonds propres. Ce qui permettra à coup sûr aux projets de croissance d'entreprise de trouver une réponse financière. En matière de garanties bancaires, le FCE plaide pour mettre en place les conditions pour que la gestion du risque de crédit redevienne le cœur de métier des banques. Concernant la bourse d'Alger, le FCE évoque la nécessité d'atteindre la taille critique de capitalisation boursière. Pour y arriver, le Forum propose de lancer un plan déterminé de privatisation par la bourse de toutes les entreprises publiques éligibles immédiatement ou à terme.

Il propose également la levée des obstacles réglementaires à la cotation en bourse des établissements financiers et en encourageant les banques filiales et banques étrangères à ouvrir leur capital à l'épargne algérienne.

Il est aussi question, pour le FCE, de réviser la loi sur les sociétés de capital investissement et les décrets qui lui sont liés de façon à l'adapter à l'exercice professionnel de l'activité. Réviser la législation sur les fonds communs de placement de façon à permettre la structuration de FCPR (Fonds de placement à risque).

Ces révisions permettront ainsi le développement du capital investissement et de fonds d'investissement de capital risque de droit algérien. Au chapitre de la fiscalité, le FCE estime qu'un système d'incitations fiscales adapté est indispensable pour encourager notamment les entreprises à ouvrir leur capital en bourse et pour mieux drainer l'ensemble des ressources d'épargne disponible vers l'investissement.

Face au retard en termes d'implantation des banques et de développement des services bancaires, le FCE propose le développement du réseau bancaire national. Pour cela, il faudra lever les contraintes que les banques rencontrent, en particulier l'autorisation formelle préalable instaurée par la Banque centrale à l'ouverture de toute nouvelle agence.

La mise en place d'un instrument de marché pour la couverture du risque de change s'avère nécessaire, selon le FCE, qui indique que le secteur bancaire national ne propose toujours pas, à ce stade, d'instrument financier permettant aux entrepreneurs de se couvrir de ce genre de risques qui ne fait pas partie de leurs activités. En plus de la généralisation de l'usage de la carte de paiement bancaire dans les transactions du commerce courant, le FCE propose la dépenalisation de l'acte de gestion.

Ce phénomène est particulièrement handicapant dans le cas des banques publiques, dont les gestionnaires, appelés à financer l'activité économique, sont inévitablement soumis aux aléas du risque économique. Enfin, le FCE propose la mise en place d'une association nationale des usagers de banque. Le FCE compte porter ce projet d'association au cours des prochains mois, suivant les lois et règlements en vigueur.

Said SMATI

Support	Liberté	Date	17 Octobre 2012
Titre	Ils ont dit		

Issad Rebrab, PDG du groupe Cevital, premier groupe privé algérien : “Il y a un problème de liberté d’entreprendre”

Au cours du débat, Issad Rebrab, le PDG du groupe Cevital, premier groupe privé algérien, est intervenu pour proposer comme remède au problème de financement des projets d’entreprises de production de libérer la création de banques publiques ou privées.

“Je voudrais poser deux questions aux intervenants : est-ce que vous pensez réellement qu’il y a un manque d’entrepreneurs en Algérie ? Est-ce que vous pensez qu’il y a un manque de projets industriels. En fait, deux problèmes principaux se posent, le problème de la liberté d’entreprise, de la liberté d’entreprendre. Si on avait libéré la création de banques publiques ou privées, s’il y avait suffisamment de banques en Algérie, il n’y aurait pas de problème de financement des projets des entreprises.”

Rachid Sekak, économiste : “Rendre l’acte d’investissement plus attractif”

“L’amélioration de la relation banque entreprise passe d’abord par la reconstruction d’un tissu productif compétitif. Ceci suppose la mise en œuvre par les pouvoirs publics d’une politique d’offre au service des entreprises et de leur compétitivité.

En un mot, pour que les entreprises et les banques participent plus activement au développement de l’économie locale, il conviendra de rendre l’acte d’investissement plus attractif que l’acte de commerce, la réduction des effets “d’aubaine” associés au commerce extérieur sont indispensables pour assurer la promotion d’une production locale en substitution des importations. Je ne vois pas d’autres alternatives pour assurer l’après pétrole”.

Lies Kerrar, DG d’Humilis : Développer le marché boursier

Sur notre système bancaire, il y a un objectif qu’on a atteint et dont on peut être satisfaits, c’est qu’aujourd’hui l’Algérien n’a pas peur de déposer son argent à la banque. Par contre, l’autre rôle de transformation de dépôts en crédits, on n’en est pas encore arrivé. Il y a 40% de dépôts qui ne sont pas transformés en crédits.

Leur côté qu’il ne faut pas oublier est que si on travaille seulement sur le secteur bancaire pour financer l’entreprise, on travaille seulement sur la moitié de l’équation. Au niveau mondial et dans tous les pays du monde, la proportion crédits bancaires et capitalisation boursière c’est de l’ordre de 60/40. Donc si on travaille seulement sur ce côté-là et on oublie de mettre des efforts pour développer le capital investissement de notre bourse, on travaille sur la moitié de l’équation.

Abderrezak Trabelsi, Délégué Général de L'ABEF : "Il faut qu'on assainisse le processus d'investissement"

La réforme du système bancaire a porté ses fruits et aujourd'hui nous avons un système bancaire solide qui a beaucoup évolué à la fois d'un point de vue institutionnel avec un réseau beaucoup plus important mais aussi avec des produits beaucoup plus variés pour répondre à la demande des investisseurs. Donc le problème n'est absolument pas sur ce plan-là.

Les financements sont de plus en plus importants. La croissance du crédit dans notre pays est cinq fois plus importante que la croissance du PIB. Donc la question n'est pas là non plus. La question est sur un point en particulier. C'est que les banques, autant elles ont de la visibilité pour pouvoir financer l'exploitation des entreprises et les opérations de commerce extérieur parce que les choses sont maîtrisées, autant elles ont des inquiétudes à financer l'investissement, et pour plusieurs raisons. La première est que l'environnement du processus d'investissement dans notre pays est extrêmement défavorable.

En termes claires, il est plus facile pour une entreprise d'importer que d'investir. La répercussion sur les banques est que si l'entrepreneur rencontre des obstacles et des difficultés, cela veut dire que nous n'avons plus de maîtrise sur les processus d'investissement, et cela veut dire que le montage financier qui sera fait va être un montage extrêmement risqué. Et c'est ce qui se produit le plus souvent.

Une part importante des crédits non performants que l'entrepreneur n'arrive pas à rembourser n'est pas due à un risque marché ou à une faiblesse de la rentabilité mais à une non gestion du processus par l'entrepreneur. Si on veut que l'investissement redémarre, et il faut qu'il redémarre, il faut qu'on assainisse le processus d'investissement. Il faut qu'on lève les obstacles. Et que l'investissement ne soit plus un parcours du combattant pour l'entreprise. Et qu'à partir de là la banque ait une visibilité sur les projets. La banque sait évaluer les projets, mais elle ne maîtrise pas les obstacles que rencontre l'entrepreneur.

Naïf Mokretar Karroubi, banquier à ADIB : "Il y a trop de problèmes d'accès au financement"

Il y a trop de problèmes d'accès au financement. C'est tout un système. On ne peut pas prendre juste les garanties et dire que c'est juste des garanties, donc permettons aux entreprises de donner plus de garanties et les banques vont les financer.

On ne peut pas juste prendre le risque de change et dire que quand on importe il y a un risque de change, donc il faut des instruments de couverture pour couvrir le risque sinon cela va revenir trop cher si l'euro s'apprécie. On ne peut pas prendre juste les PME et dire qu'il faut mettre en place des mécanismes d'encouragement des PME.

C'est un tout lié. Si on néglige un élément de la chaîne cela ne fonctionnera pas. Ce qu'on a fait jusqu'à aujourd'hui : à chaque fois on prend un élément et on essaye de l'arranger en négligeant tous les autres. Cela crée un cadre où il y a des disparités et des incohérences.

Support	Liberté	Date	17 Octobre 2012
Titre	Politique industrielle L'Algérie face au dépérissement de son tissu productif		

Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) vient de déclarer, le 15 octobre 2012, que le secteur productif en Algérie est sinistré.

Depuis l'indépendance politique à nos jours, l'économie algérienne a connu différentes formes d'organisation des entreprises publiques. Avant 1965, la forme d'autogestion était privilégiée. De 1965 à 1980, nous avons de grandes sociétés nationales et de 1980 à 1988, nous assistons à une première restructuration découpant les grandes sociétés nationales.

Avec la crise de 1986, qui a vu le cours du pétrole s'effondrer, des réformes timides sont entamées en 1988 : l'État crée 8 fonds de participation chargés de gérer les portefeuilles. Comme conséquence de la cessation de paiement en 1994 (avec le rééchelonnement), en 1996, l'État crée 11 holdings en plus des 5 régionaux avec un Conseil national des privatisations ; en 2000, nous assistons à leur fusion en 5 mega-holdings et la suppression du Conseil national des privatisations ; en 2001, nouvelle organisation et l'on crée 28 Sociétés de gestion des participations de l'État (SGP).

Lors de différents Conseils de gouvernement tenus durant toute l'année 2007, une nouvelle organisation est proposée par le ministère de la Promotion de l'investissement, (les deux grandes sociétés hydrocarbures Sonatrach et Sonelgaz, régies par des lois spécifiques n'étant pas concernées), articulée autour de quatre grands segments : des sociétés de développement économique qui relèvent de la gestion exclusive de l'État gestionnaire ; des sociétés de promotion et de développement en favorisant le partenariat avec le secteur privé international et national ; des sociétés de participation de l'État appelées à être privatisées à terme ; et enfin, une société chargée de la liquidation des entreprises structurellement déficitaires.

Courant février 2008, cette proposition d'organisation, qui n'a pas fait l'unanimité au sein du gouvernement et certainement au niveau de différentes sphères du pouvoir, est abandonnée. Le 27 mars 2010, le ministère de la Promotion de l'investissement de l'époque, en reconnaissant l'échec dans l'attrait de l'investissement direct étranger, avait affirmé que le secteur industriel public devrait être réorganisé les Sociétés de gestion de participation (SGP) devant être progressivement dissoutes et remplacées par des groupes industriels avec des zones intégrées avec des expériences dans 5 wilayas-pilotes, à savoir Annaba, Bordj Bou-Arréridj, Sétif, Oran et Blida, mais ne précisant pas si ces groupes relevaient de son département ministériel ou si l'on revenait à l'ancienne organisation administrative des années 1970 de tutelle de chaque département ministériel.

Et en ce mois d'octobre 2012, l'organisation du secteur industriel reste toujours floue. Tout au plus, on peut affirmer que le processus de privatisation, en tant que facteur de restructuration de l'économie, n'existant pas d'économie de marché spécifique, comme moyen de croissance est bloqué.

Encore que depuis la loi de finances complémentaire 2009, de nouvelles dispositions sont mises en place limitant le privé international qui doit s'associer à un partenaire algérien (49/51%). Certes, l'État algérien est souverain, mais doit respecter ses accords internationaux et surtout le droit international, s'il veut éviter de s'isoler des nouvelles mutations mondiales et les litiges avec les investisseurs étrangers.

Comme il serait souhaitable d'avoir des critères moins idéologiques évitant le juridisme, mais économiques, en dehors des secteurs stratégiques, comme une balance technologique, managériale et financière positive au profit de l'Algérie et éviter de diaboliser tant le secteur d'État qui s'insère dans le cadre de la compétition que le secteur privé productif en leur permettant des alliances stratégiques avec les groupes étrangers qui apportent un savoir-faire.

Car les changements d'organisation périodiques démobilisent les cadres du secteur économique public, les investisseurs locaux et étrangers montrant clairement la dominance de la démarche bureaucratique au détriment de la démarche opérationnelle économique assistant plutôt au souci de dépenses monétaires, aux réalisations physiques sans se préoccuper de la bonne gestion, (coûts/qualité) des impacts économiques et sociaux, donc à un gaspillage des ressources financières et à un renforcement de la dynamique rentière.

Cela n'est que le reflet des ambiguïtés dans la gestion des capitaux marchands de l'État expliquées par la faiblesse de visibilité et de cohérence de la politique économique et sociale, tout étant tiré par la dépense publique, existant peu d'entreprises tant publiques que privées performantes, dépense permise grâce aux cours élevés des hydrocarbures, instabilité juridique qui décourage tout investisseur sérieux.

Peut-on, en cette ère de re-mondialisation, parler de stratégie industrielle ?

En ce début du XXI^e siècle, l'on assiste à l'évolution d'une accumulation passée se fondant sur une vision purement matérielle, caractérisée par des organisations hiérarchiques rigides, à un nouveau mode d'accumulation fondé sur la maîtrise des connaissances et des nouvelles technologies et des organisations souples en réseaux comme une toile d'araignée à travers le monde avec des chaînes mondiales segmentées de production où l'investissement, en avantages comparatifs, se réalisant au sein de sous-segments de ces chaînes.

Or, l'organisation des entreprises algériennes privées (plus de 90% sont de types familiaux) et publiques se fondent sur des organisations managériales totalement dépassées.

L'Office national des statistiques (ONS) dans son dernier recensement met en relief de l'implantation sur le territoire national de 990 496 entités dont plus de 934 200 entités économiques. Ils révèlent la "prédominance" du secteur commercial et le caractère "tertiaire de l'économie nationale". Selon la même source, on dénombre 934 250 entités économiques, représentant plus de 94% du total et le reste (56 246), soit 6% sont des entités administratives.

Le tissu économique national est fortement dominé par les personnes physiques à 95% (888 794), alors que les personnes morales (entreprises) représentent seulement 5%, soit 45 456 entités, "ce résultat étant révélateur d'une économie basée essentiellement sur des micro-entités".

L'assainissement des entreprises publiques a coûté au Trésor public plus de 50 milliards de dollars entre 1991 et 2012, alors que dans leur majorité, environ 70%, pour un effectif ne dépassant pas 180 000 pour le secteur à la case de départ, selon les rapports officiels, les banques publiques étant malades de leurs clients, (les entreprises publiques).

Ce qui explique, également, couplé avec l'inefficacité des dépenses publiques, que ce n'est pas une question de finances, mais renvoie à l'urgence d'un réajustement de la politique économique et sociale algérienne. En cette ère de mondialisation, il me semble erroné de parler de stratégie industrielle, ce qui supposerait une autonomie totale de la décision économique.

Il est plus juste d'imaginer des stratégies d'entreprises comme moyen d'adaptation à ce monde en perpétuel changement et turbulent. L'environnement devient de plus en plus incertain d'où l'importance des prévisions et du management stratégique, donc de la maîtrise de l'information qui devient non plus le quatrième pouvoir, mais le pouvoir lui-même. On le constate quotidiennement avec cette crise financière et à travers les fluctuations boursières au niveau du marché mondial, l'Algérie, étant une économie totalement extravertie (les réserves de devises étant fonction du cours du Brent et du cours du dollar) pour les exportations à plus de 98% et important 70% des besoins des entreprises et des ménages.

Par ailleurs, en cette période de crise, avec la diminution de la demande au niveau mondial et fait de l'étroitesse du marché algérien, (d'où l'importance de l'intégration du Maghreb comme pont entre l'Europe et l'Afrique), il est faux d'affirmer que cela pourrait attirer les investissements étrangers créateurs de valeur ajoutée à moyen terme qui, face à la crise de liquidités bancaires, seront plus attirés par des projets rentables à court terme ou par les exportations en direction de l'Algérie.

Et ce, tant qu'existent des réserves de changes qui clôtureront à plus de 200 milliards de dollars fin 2012, dont 86% placés à l'étranger inclus le prêt au FMI de 5 milliards de dollars sous forme de DTS.

Le prêt des 5 milliards de dollars par l'Algérie, ayant une économie artificielle, provenant d'une ressource éphémère, les hydrocarbures, constitue plus un acte symbolique et de solidarité envers les institutions internationales, ne pouvant en aucune manière influencer les décisions de cette institution contrairement aux pays émergents qui ont une économie productive concurrentielle avec un rendement presque nul, négatif tenant compte de l'inflation mondiale, tant pour le FMI que pour les autres placements puisque au 18 septembre 2012, le taux d'intérêt des DTS était de 0,08%, et pour les taux de change des banques centrales, le taux d'intérêt de la FED (dollar) varie entre 0-0,25%, l'euro à 0,75%, le yen un taux proche à 0,1% et celui de la livre sterling de 0,5%.

Dr Abderrahmane Mebtoul ()*

() Professeur des Universités expert international*

Support	El Moudjahid	Date	17 Octobre 2012
Titre	Sellal “Impulser une économie créatrice de richesse et d’emploi”		

Le plan d’action du gouvernement en débat au Conseil de la nation



Un programme de réalisation de 1,450 million logements sera lancé prochainement l La règle 51/49%, régissant l’investissement, maintenue l’Augmentation des surfaces irriguées à 1,250 million d’hectares à court terme. Cet objectif devrait permettre à l’Algérie de couvrir 75% de ses besoins alimentaires l L’amélioration du cadre de vie du citoyen algérien au centre de l’action du gouvernement.

L'Algérie devrait impulser une économie créatrice de richesse et d'emploi, moins dépendante des hydrocarbures, a indiqué hier à Alger le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal. Détaillant le plan d'action de son gouvernement devant la chambre haute du Parlement, le chef de l'exécutif a soutenu que l'économie nationale était confrontée à une problématique majeure, celle de la création d'emplois et de richesses.

L'impulsion de l'économie, presque entièrement dépendante des hydrocarbures, nécessite un soutien aux activités favorables à cette création de richesses, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie, a souligné M. Sellal. Pour lui, une économie dynamique a besoin de la promotion de l'investissement et de l'amélioration de l'environnement de l'entreprise et du climat des affaires.

"Pour réaliser une économie plus dynamique, nous sommes invités par le Président de la République à faire preuve d'audace et d'imagination", a-t-il dit à ce propos. Le chef de l'exécutif n'a pas manqué de souligner sur ce chapitre les facilitations accordées à l'investissement national et étranger, en affirmant également que l'État ne renoncera pas à la règle 51/49%, régissant l'investissement étranger.

Défendant cette mesure, instituée par l'Algérie en 2009, le Premier ministre a indiqué que son application n'a pas eu d'impacts négatifs sur l'investissement étranger. Pour appuyer son constat, M. Sellal a fait remarquer qu'en matière d'investissement étranger, l'Algérie est bien meilleure que certains pays voisins pourtant plus libéraux. Soucieux de soutenir l'investissement, l'État maintient sa politique fiscale envers les entreprises en s'abstenant d'imposer de nouvelles taxes dans le projet de loi de finances pour 2013, a relevé M. Sellal.

Au chapitre de l'agriculture, le Premier ministre a noté que la sécurité alimentaire du pays était un défi majeur à relever, essentiellement par l'augmentation des surfaces irriguées à 1,250 million d'hectares à court terme.

Cet objectif devrait permettre à l'Algérie de couvrir 75% de ses besoins en produits alimentaires, a-t-il avancé, en promettant de poursuivre la politique de relance du secteur agricole avec des actions prioritaires. M. Sellal, qui a insisté sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens, a affirmé que les autorités publiques allaient accorder "une intention entière" à la résorption de la crise du logement qui représente "un danger pour la stabilité du pays".

Dans le cadre de la prise en charge de cette crise, l'Etat va lancer prochainement un programme de réalisation de 1,450 million de logements, a annoncé M. Sellal, qui a promis l'éradication de toute la pression sociale, entourant les opérations de distribution de logements.

Pour ce qui est de l'emploi, le gouvernement renforcera les dispositifs d'aide et d'insertion en place, mais recourra à des mécanismes d'encouragement à l'emploi au niveau de la sphère économique, a précisé le Premier ministre. Il dit, par ailleurs, que les acquis en matière de pouvoir d'achat seront préservés par le biais de la régulation du marché, du soutien aux prix et également par la maîtrise des circuits de distribution et la lutte contre l'inflation. "Nous disposons de tous les moyens nécessaires pour concrétiser toutes nos politiques. Il est de notre devoir de réussir et de lever tous les obstacles entravant notre développement", a conclu le Premier ministre.

57 interventions sur les six axes de la feuille de route du gouvernement

Le Conseil de la nation a repris hier matin ses travaux en séances plénières, présidés par Abdelkader Bensalah, président, consacrés à la présentation au débat général du plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République.

Le plan d'action, approuvé par les députés de l'Assemblée populaire nationale à la majorité absolue, le 1er octobre, a été présenté hier devant les sénateurs du Conseil de la nation pour examen et enrichissement, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en présence des membres de son exécutif.

57 membres parlementaires se sont inscrits aux deux jours de débats sur le programme des actions, dont les grandes orientations s'articulent autour de la bonne gouvernance, la réhabilitation des services publics, la relance des activités économiques et commerciales productives et rentables, l'approfondissement des réformes politiques, la restauration de la confiance entre l'administration et les citoyens ou encore le rétablissement de la sécurité et de l'ordre public en accompagnement de la lutte contre la criminalité, le terrorisme et les fléaux sociaux dans le but de moraliser la vie publique et de consolider les principes de l'État de droit.

Plus d'une vingtaine d'intervenants se sont exprimés hier sur les différents axes du contenu du plan d'action soumis à leur appréciation.

Les sénatrices du tiers présidentiel, Leila Ettayeb, qui a abordé les questions relevant de l'Enseignement supérieur, Zahia Benarouss qui s'est interrogée sur le bilan des réalisations du gouvernement précédent et ce que compte faire le nouvel exécutif en direction de la jeunesse pour relancer l'emploi et l'intégration des jeunes dans le marché du travail, ou encore le membre parlementaire de Sidi Bel- Abbès ont développé des réflexions au sujet des choix du Premier ministre, l'appelant à fixer des délais et à suivre la feuille de route, comptant sur son expérience du terrain.

Des solutions efficaces pour l'exécution du plan d'action

Karim Arbaoui a appelé le Premier ministre à s'appuyer sur l'efficacité des moyens en exploitant les compétences nationales et les mécanismes juridiques pour l'exécution de son ambitieux plan d'action, mettant l'accent sur la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, lui suggérant la création d'un observatoire efficient à l'échelle nationale.

D'autres interrogations ont été soulevées par le sénateur du FLN et qui attendent des réponses, comme les situations des énergies renouvelables et le danger de stockage des produits dangereux sur la santé et l'environnement, l'électricité et le projet Desertec. Lamri Lakhel du FLN a investi l'aménagement du territoire dans l'option de promouvoir le système de création des villes nouvelles qui constituent un choix stratégique de peuplement et de développement équilibré des régions du pays.

Le développement rural, l'approvisionnement du marché par la production nationale et la mise en valeur de nos campagnes ont permis au sénateur de détailler la politique en faveur de l'intensification de l'agriculture et de l'irrigation de nouvelles parcelles de terrain à concéder aux jeunes dans le cadre de la loi sur l'agriculture, notamment dans les Hauts Plateaux et le Sud algérien. Ce qui nécessitera, selon ses propos, un plus grand effort dans la construction des barrages et l'exploitation des eaux des oueds et autres sources d'eau inexploitées.

Mustapha Boudina du tiers présidentiel a évoqué deux points du plan d'action concentrant son intervention sur les termes du plan d'action revenant au bilan des différents exécutifs qui se sont relayés à la tête du gouvernement et les préoccupations de la wilaya de Jijel qui reste l'oubliée des progrès du développement local. Le sénateur qui appelle à un développement équilibré entre les wilayas a soutenu que le complexe industriel de Bellara attend, depuis 35 ans, sa concrétisation et les 10.000 emplois promis aux jeunes de l'époque s'épuisent dans la patience et l'attente de travail, au moment où le port attend l'exploitation de ses quais.

Modernisation et réhabilitation du service public

Louisa Chachoua du tiers présidentiel a émis des observations sur le secteur de la Santé et la réhabilitation des prestations du service public pour un secteur qui a connu de gros investissements étatiques pour appeler à un contrôle rigoureux en vue de garantir l'égalité des chances de soins entre les citoyens du pays avant d'aborder les dysfonctionnements qui caractérisent les structures du secteur et de l'état de laisser-aller et de désintérêt au niveau du fonctionnement de son personnel médical et administratif.

La finalité serait, selon la sénatrice, médecin de formation, d'arriver à des solutions durables et de qualité en prestation et utilité. Pour Mohamed Lazreg du FLN, il y a lieu d'agir sur les moyens de progresser dans la modernisation et la réhabilitation des services publics pour libérer la gouvernance des affaires du pays qui est otage des administratifs.

Les transports et l'affaire des autorisations d'exploitation des taxis ont retenu l'intérêt du sénateur pour demander au Premier ministre à obliger les taxis à intégrer les registres du commerce et permettre aux veuves de chouhada de louer légalement leurs autorisations.

Khemissi de Khenchela s'investit dans sa wilaya pour plaider en faveur de plus de capacités et de moyens de réalisation des projets inscrits en vue de lui permettre de progresser dans la création des emplois aux jeunes et de développer des projets économiques. Au plan de l'agriculture, la wilaya a besoin de projets pour l'irrigation des terrains, au plan de la santé, il faut plus de centres hospitaliers et de médecins spécialisés. La wilaya a besoin d'un plan d'urgence pour faire face aux inondations.

Mohamed Zakaria de Ghardaïa est revenu sur la réforme de la justice pour appeler le retour de l'intermédiation présidentielle, jugeant celle juridique inefficace. La moralisation de la vie publique a été évoquée par le sénateur qui demande des comptes et des chiffres des résultats au sujet des projets enregistrés et pas aboutis avant d'interpeler le gouvernement sur des questions d'investissements nationaux, des zones économiques et des crédits sans intérêts aux PME.

Les membres parlementaires Salah Derradji, Mohamed Akhamokh, Djeloul Khadra Brahmia et Abdelkader Bensalem ont clôturé la séance matinale des travaux au Conseil de la nation en abordant les chapitres du plan d'action du gouvernement au moment où le Premier ministre prend note en se préparant aux réponses, demain et après-midi.

Les travaux se sont poursuivis dans l'après-midi avec les interventions des membres du Conseil de la nation pour reprendre aujourd'hui.

Nécessité de lutter contre la corruption dans l'administration

Plusieurs membres du Conseil de la nation ont appelé hier à Alger à la nécessité d'œuvrer pour lutter contre la corruption qui sévit au niveau de l'Administration, estimant que ce fléau était "dangereux" pour le développement socio-économique. Le sénateur Mustapha Boudina du tiers présidentiel a appelé à doter le Parlement de prérogatives qui lui permettent de contrôler l'action du gouvernement et ses activités quotidiennes, notamment la propagation du phénomène de détournement de fonds et de corruption, soulignant que les anciens gouvernements n'avaient jamais rendu de comptes au sujet de cette question, en dépit des scandales qu'ils ont connus.

Le sénateur Abdelkader Zerrouk (FLN) a souligné la nécessité de lutter contre la corruption, un phénomène "dangereux" pour l'économie algérienne, appelant à la création de moyens de contrôle en vue de maîtriser la gestion de l'argent public. Le sénateur Salah Derradji (FLN) a mis l'accent sur la dangerosité du phénomène de la corruption qui sévit au niveau des administrations, ce qui exige une lutte sans relâche contre ce fléau qui entrave le développement socio-économique du pays.

Concernant le secteur de la Santé, la sénatrice Louiza Chachoua (tiers présidentiel) a évoqué les lacunes dans ce secteur, notamment les services de proximité, dont la non-satisfaction des besoins élémentaires des soins dans certains cas, le mauvais accueil réservé aux patients et le non-respect des horaires de travail dans certains centres hospitaliers.

Elle a souligné le manque accusé de moyens dans certaines structures sanitaires, notamment le manque d'équipements, outre la lenteur qui caractérise la gestion administrative de ces centres et la hausse des coûts des soins chez le secteur privé.

Quant à l'environnement, le sénateur Salah Derradji s'est interrogé sur le délai fixé pour l'élimination des décharges, annoncé dernièrement par le gouvernement, appelant à la nécessité de promulguer une loi rigoureuse pour sanctionner les pollueurs de l'environnement. Il a en outre évoqué la question du tabagisme dans les places publiques qui, en dépit de l'absence d'un texte de loi qui interdit cette pratique, est nocive pour la santé des citoyens.

Il a appelé, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur, à améliorer la qualité de la formation et de l'encadrement, outre la nécessité de freiner le phénomène de fuite des cerveaux à l'étranger. Le sénateur Abdelkader Kaci (FLN) a pour sa part estimé nécessaire la modernisation de l'Administration, à travers la création de centres de formation et l'organisation de concours de recrutement au niveau des administrations, outre l'amélioration de la formation des agents communaux.

Le sénateur Mohamed Zakaria (tiers présidentiel) a appelé de son côté à la réhabilitation du service public, dont le secteur de la justice qui souffre toujours de nombreux problèmes, en dépit des réformes engagées. Le sénateur Djelloul Khadra Brahma (FLN) a souligné la nécessité de créer des services postaux dans les nouveaux quartiers et de les relier au réseau internet en vue de se rapprocher du citoyen et de lui faciliter la vie.

Le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal a présenté mardi matin le plan d'action du gouvernement devant les membres du Conseil de la nation. L'examen de ce plan se poursuivra demain mercredi. Ce plan a été adopté par la majorité des membres de l'APN le 1er octobre dernier.

Houria A

Support	El Watan	Date	18 Octobre 2012
Titre	Décision de la tripartite en faveur des PME 200 milliards de dinars de créances rééchelonnées		

Près de 200 milliards de dinars de créances bancaires de PME confrontées à des difficultés de remboursement ont été rééchelonnées, selon le président de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF).

Djamel Bessaâ, repris par l'APS, souligne que l'annulation des agios réservés pour ces entreprises bénéficiaires du rééchelonnement a coûté aux banques de la place «entre 30 et 35 milliards de dinars» depuis l'entrée en vigueur de la mesure prise lors de la tripartite économique gouvernement-UGTA-patronat tenue fin mai 2011 en vue du rééchelonnement des dettes des PME en difficulté.

A cette occasion, le gouvernement avait encouragé les banques à rééchelonner les créances des entreprises concernées avec un différé de trois ans durant lesquels le Trésor public prendra en charge les intérêts.

La banque créancière devait ainsi procéder à l'annulation des agios réservés pour l'entreprise bénéficiaire du rééchelonnement, alors que les créances définitivement compromises resteront sous la responsabilité exclusive de la banque et de son débiteur. Le Conseil de la monnaie et du crédit avait édicté par la suite un règlement portant cadre de traitement des intérêts non recouverts, comptabilisés au titre des créances bancaires éligibles au rééchelonnement au profit des PME en difficulté bénéficiant du soutien de l'Etat.

«De nombreux dossiers ont été traités dans le cadre de l'application de cette mesure prise lors de la tripartite économique, ce qui a permis de relancer un certain nombre d'entreprises en les mettant dans une situation de bancabilité acceptable», déclare M. Bessaâ.

«Ce n'est pas de l'argent public, c'est de l'argent prélevé sur les ressources des banques», a-t-il souligné. Il a réfuté, par ailleurs, toute «frilosité» des banques dans l'octroi de crédits d'investissement aux entreprises, notamment celles relevant du secteur privé. Le président de l'ABEF en veut pour preuve cette tendance haussière des crédits à l'économie progressant, en moyenne, de 20% annuellement, ce qui représente, a-t-il dit, jusqu'à 5 fois la croissance économique du pays.

L'encours des crédits à l'économie, a-t-il poursuivi, dépasse les 4000 milliards de dinars. «Aucun banquier n'aimerait garder de l'argent oisif dans ses coffres et refuser de le faire fructifier. Mais, tous les banquiers tiennent à le fructifier dans des conditions de risques gérables et acceptables», a-t-il souligné.

Zhor Hadjam

Support	Le Quotidien d'Oran	Date	18 Octobre 2012
Titre	Le foot c'est aussi de l'économie		

Parler du professionnalisme aujourd'hui, après trois années de son lancement en Algérie. De notre point des vue, les choses apparemment ne donnent pas l'impression de plaider pour un véritable changement et pose, en effet, deux problématiques importantes et complexes.

En tout premier lieu, son application qui est restée jusque-là dans la forme et confuse dans le modèle dit sport amateur dont notamment l'esprit et la culture du bénévolat persistant. En second lieu, le financement des clubs sportifs professionnels qui sont au centre de l'actualité nationale et au cœur d'une brûlante question qui agitent fortement et mis ces derniers dans une instabilité chronique face à une gestion incohérente avec pour résultat les dérives du laisser-faire et la violence dans nos stades.

Notamment, ces multiples entraves qui sont toujours là et créent davantage des situations difficiles au développement du football national et qui l'empêche d'atteindre ses objectifs tant attendus dans cette réforme révolutionnaire dont l'enjeu est énorme notamment le football est le cœur de la vie de la société et aussi le centre nerveux de la jeunesse, un support clé de stabilité sociale, de civilisation et de progrès.

D'autre part, les ressources financières qui s'avèrent importantes provenant principalement des collectivités locales, sponsors, des transferts de joueurs, droits de retransmission TV, spectacle, publicité et divers apports qu'ils reçoivent de l'Etat, de la FAF, des bailleurs de fonds, etc.

A pouvoir faire beaucoup de choses pour réussir le professionnalisme en Algérie et assurer leur autofinancement, leur indépendance financière et par voie de conséquence à mieux ancrer leur développement. Mais en réalité, depuis que nos clubs sportifs ont été lâchés par les entreprises publiques économiques dans le cadre de la loi 88-01 portant leur autonomie, on constate saison après saison, que ces derniers ont vécu ces dernières années les plus mauvaises situations de leur histoire et que peu de clubs sportifs ont connu une trésorerie équilibrée pour répondre aux besoins de leur standing de performance.

Et tout porte à croire aujourd'hui, qu'on s'éloigne des objectifs du professionnalisme notamment lorsque l'on évoque les problèmes des clubs sportifs professionnels on privilégie des aides et subventions, un mode de financement devenu l'une des solutions par excellence sans approches économiques c'est-à-dire professionnalisme et fric malgré, ce mode en question est demeuré inefficace et n'a pas réussi à générer de la croissance, ni dans le sport, ni dans l'économie ou encore peu de joueurs locaux ont pu émerger en équipe nationale, la majorité des joueurs ne répondent pas aux critères de la Performance.

Il est aujourd'hui fondamental d'œuvrer à imposer des règles de saine gestion car, l'aspect relatif à la gestion et à l'usage de l'argent public destiné à ces derniers impose leur rentabilité, leur contrôle rigoureux et la publication des comptes sociaux (bilan et compte de résultat) dans deux journaux au moins à grand tirage pour une gestion saine des finances et une bonne économie du sport qui s'avère incontournable dans le processus des réformes économiques de notre pays.

Car la construction d'un pays développé s'apparente sur l'émergence de l'économie, des sciences et des valeurs humaines qui feront sans doute le génie de notre développement sportif nécessaire et indispensable. Et à plus forte raison, lorsqu'il s'agit là, d'un support-clé de stabilité sociale, de civilisation et de progrès.

C'est tout l'intérêt que revêt cet important changement car, l'enjeu est énorme à savoir d'un projet de société moderne qui reste inévitablement la jeunesse et l'équipe nationale, une force constituante et mobilisatrice de la société. Rappelant dans ce contexte, le système juridique et économique où aujourd'hui très peu de clubs ont pu émerger en conformité du nouveau contexte juridico économique et sportif de nos clubs professionnels qui relèvent désormais du droit privé (code du commerce et code civil).

Ils sont considérés comme étant des sociétés commerciales ayant la personnalité juridique du statut de personnalité morale soumises aux dispositions du code de commerce et se fondent sur la séparation entre le droit de propriété- droit de gestion (management)- droit d'administration (conseil d'administration) - droit de contrôle légal (commissariat aux comptes).

Par conséquent, ils deviennent un sujet commercial, fiscal, parafiscal et financièrement autonomes. Alors que, Jusqu'à aujourd'hui, les clubs sportifs professionnels restent dans la bataille du championnat notamment, continuent à fonctionner selon l'ancien modèle dit sport amateur conçu à la charge et aux seuls moyens de l'Etat.

Cela aux dépens des objectifs du professionnalisme qui est une question par laquelle évolue le développement des activités économiques et commerciales garantissant la pérennité et la viabilité financière des clubs sportifs professionnels. Effectivement, le professionnalisme est un acte d'investissement et un instrument pour fructifier les finances pour donner l'assise d'ouverture économique afin de rendre nos clubs sportifs performants et rentables. Sans cela, la professionnalisation des clubs sportifs n'a aucun sens pour ne pas dire inexistante.

Mais, force est de constater aujourd'hui que, les mêmes réflexes sont toujours là et les subventions classiques restent sollicitées de la majorité des clubs sportifs professionnels que l'Etat continue à assurer en privilégiant l'activité sportive sans pour autant aborder l'activité économique. Ce soutien financier de l'Etat peut-il pallier en dépit de l'absence d'organisation économique et d'insuffisances d'une gestion rationnelle instaurer et développer le sport professionnel dans notre pays?

Autrement dit, nos clubs sportifs professionnels sont-ils à la mesure de l'événement de cette profonde réforme du football national pour assurer leur viabilité économique et financière ? Où encore sont-ils vraiment prêts pour la relance du professionnalisme ?

Ce mode de financement doit se traduire nécessairement à l'avenir par des titres participatifs qui seront détenus par l'Etat sur les clubs sportifs professionnels. L'heure serait donc, de restaurer les finances du sport à l'ère de la nouvelle économie notamment, comment valoriser les finances et gérer rationnellement ces clubs sportifs à l'heure du défi du professionnalisme où la valeur patrimoniale et le capital social de chaque club doivent représenter la juste valeur économique afin de mieux protéger et rémunérer les actionnaires ou les investisseurs.

Il va sans dire, tout financement (subventions ou sponsors) consenti par l'Etat ou une entreprise publique doit devenir rentable notamment dépenser dans l'esprit d'entreprise et d'efficacité économique. Il est question de donner un ancrage solide à la financiarisation de l'économie, une source de création de valeurs ajoutée qui s'ajoute au PIB du pays (produit intérieur brut).

Visant à préserver non seulement les actionnaires et les investisseurs, mais aussi les intérêts du contribuable.

En effet quand on parle de professionnalisme on doit nécessairement faire référence à l'économie et au droit des sociétés, ce qui n'est malheureusement pas le cas dans le fonctionnement actuel de nos clubs. Il y a par conséquent une nécessité qui s'impose qui est celle d'opérer des changements profonds par la mise en place d'une économie politique afin de donner naissance et de promouvoir un projet d'insertion d'une économie associée au sport qui est un marché encore vierge et fondamentalement une plus-value de haute teneur socio-économique pouvant contribuer à la croissance et générer des dividendes.

Une opportunité nouvelle d'investissement qui s'ouvre avec l'avènement du professionnalisme dont il faut élaborer des business-plans et lancer des OPA (offre publique d'achat) pour notamment susciter une véritable dynamique entre le sport et l'économie favorable à la promotion des investissements productifs et de services dans le développement d'une économie du sport. La nécessité donc d'une action urgente et prioritaire pour nos jeunes qui remplissent les critères d'éligibilité aux dispositifs de l'Etat (ANSEJ, CNAC, ANDI...).

Un levier stratégique de perspectives économiques et commerciales pour concrétiser des partenariats ou d'investissements. Effectivement cette énorme proportion de jeune dominante qui ne demande qu'à s'intégrer et se donner pleinement dans le sport, le travail ou la création des activités technico-commerciales. C'est dire l'importance d'instaurer les bases d'une économie du sport qui est le propre du jeune par excellence. C'est l'une des grandes perspectives à prendre en compte dans la pratique du professionnalisme.

Afin de créer et développer des partenariats d'affaires avec les clubs sportifs professionnels. Car, l'argent du sport n'est pas encore orienté ou utilisé dans un esprit d'entreprise, voire avec une culture économique. Là il faut le dire, le financement ne peut continuer à être perçu ou assimilé à une fonction de caisse afin de ne pas entraver l'instauration du professionnalisme.

Sinon, si comme d'arroser du sable. C'est l'une des causes principales de la crise financière et environnementale de nos clubs sportifs professionnels. C'est là où se manifestent les bases de l'investissement dans les clubs sportifs professionnels et qui, passent nécessairement par les règles et les mécanismes de l'économie du marché selon le modèle d'une économie d'entreprise. Il y a généralement six grandes sources de financement d'exploitation et d'investissement qui s'offrent à nos clubs dans ce nouveau contexte afin, de développer un climat des affaires et une assise de commercialité dans le processus de leur professionnalisation.

- 1/ Ouverture du capital social aux collectivités locales, investisseurs, actionnariat populaire...
- 2/ S'ouvrir aux banques commerciales pour l'accès aux crédits d'exploitation, crédits leasing...
- 3/ S'ouvrir à la bourse des valeurs (emprunts obligataires, cession de titres.)
- 4/ Concrétiser des prises de participations croisées entre les clubs riches et moins riches
- 5/ S'ouvrir au monde de l'entreprise pour concrétiser des partenariats d'affaires, contrats de publicité.
- 6/ Etablir des rapports avec les acteurs économiques en organisant des rendez-vous économiques (partenariat, investissement, OPA...)

Et c'est justement là, que la problématique de l'acte de diriger, gérer et de contrôler qui pose un sérieux problème pour l'insertion et la professionnalisation des clubs sportifs. Faute d'hommes à valeur grand H (énergie, intelligence, compétence managériale, intégrité et forte personnalité).

Car le professionnalisme ne vaudra que par ces derniers remplissant ces critères d'excellence. En effet, toutes ces aides et subventions qui ont été injectées jusque là, par l'Etat pour le développement du sport et plus particulièrement le sport –roi, le football dans le souci majeur, le hisser au rang continental et international sont demeurées inefficaces.

Aussi d'importants moyens logistiques et d'infrastructures ont été mis à la disposition de nos clubs sportifs sont demeurés également non rentabilisés. Tous ces apports financiers et physiques on n'a pas pu espérer pour autant produire de grands joueurs au moment où notre équipe nationale est composée dans sa majorité de joueurs évoluant à l'étranger.

Nous rappelle le souvenir du bon vieux temps et la grande époque des années 1960/1970/1980notamment une très belle page de l'histoire du football national riche en performance à l'exemple: de l'équipe FLN, des clubs locaux à l'instar MCA- CRB- USMA- NAHD -, JSK –ESS-MCO- ASMO- JSMT-MCS USMBA- MOC. où ils avaient marqué de leur empreinte la formation à travers leurs propres écoles et la production de grands joueurs dans l'histoire de l'équipe FLN et l'équipe nationale entres autres: LALMAS- ABROUK- KALEM- NASSOU –TAHAR- HADFI- AMIROUCHE- ASSAD SERIDI- ATOUI- FREHA- BELOUMI – ZENIR – FEDLAOUI – ZAIRI- MADER-BETROUNI-BOUBEKEUR- MEKHLouFI- AMARA- les frères SOUKHANE- MAOUCHE –BENTIFOUR- KERMALI-ZITOUNI- OUDJANI-ARAB-KOUICI... .

Un véritable pole d'excellence de l'équipe nationale où elle s'est qualifiée deux fois consécutives à la coupe du monde et remportée une fois la coupe d'Afrique et plusieurs qualifiée à la phase finale avec peu de moyens et d'avantages pécuniaires ou autres comparativement à aujourd'hui.

En effet, de nos jours qu'il y ait des résultats ou pas on essaye pour chaque saison sportive d'obtenir davantage d'argent, d'appartements, de voitures luxueuses, prises en charge (voyages, soins spécialisés...) cadeaux de valeurs etc. Alors qu'autrefois tous les grands joueurs et athlètes de performance penser seulement à l'intérêt du sport, aux couleurs du club, la ville, et enfin, à l'intérêt suprême du pays au sens large du terme.

L'occasion nous invite à jeter un regard du côté des clubs sportifs professionnels étrangers en ce qui concerne leur fonctionnement et leur développement, l'un des meilleurs exemples en la matière notamment, leur management est exercé avec un rôle plus ouvert et plus intégré comme étant à la fois acteurs sportif et chef d'entreprise privilégiant les marchés de l'économie et de la finance, voire même leur cotation en bourse des valeurs.

Cela veut dire que nos clubs font partie intégrante de la pratique des règles de l'économie du marché dans les domaines: commercial, industriel, immobilier, financier. ce qui signifie, qu'il faudra s'améliorer et se développer dans cette nouvelle donne selon le modèle d'une économie d'entreprise. Et à plus forte raison, leur standing est tellement énorme aujourd'hui que ce sera difficile de faire face sans le concours de l'Etat.

Dans ces conditions pareilles à quoi servirait l'instauration du professionnalisme? Faudrait-il savoir que, Le professionnalisme n'est pas un choix, mais une exigence et qu'on ne peut remettre en cause.

Il est grand temps de s'interroger sur la vie économique et financière des clubs sportifs professionnels dans leurs modes et systèmes: organisationnel, de gestion, de financement, de contrôle interne, de rémunération, comptable et fiscal, et enfin juridico économique.

Car ils sont comptables devant l'Etat, les contribuables et les actionnaires, voire la société civile. C'est à ce niveau-là, qu'on évalue les capacités managériales des dirigeants des SSPA à rentabiliser ces importants apports physiques et financiers octroyés par l'Etat et doivent désormais obéir aux règles, méthodes de gestion et aux principes de la rationalité économique et de rentabilité financière.

QUELLE SITUATION FAISONS-NOUS AUJOURD'HUI ?

Premier constat : les clubs sportifs professionnels, n'ont pas pu mener un travail en profondeur, notamment ils se sont mis à l'heure du professionnalisme sans s'y être d'abord outillés en management et plus particulièrement en méthodes de gestion, de contrôle interne et de consulting. Deuxième constat : L'évolution des trois années d'application du professionnalisme a mis les clubs en situation d'instabilité et de crise financière chronique face une gestion incohérente.

Troisième constat : ils ne sont toujours pas assainis totalement au plan patrimoine et comptable, et structurés en sociétés commerciales en vue de saisir la dynamique nouvelle juridico économique entièrement tournée vers une économie d'entreprise qui implique l'initiative entrepreneuriale pour pérenniser et rendre rentable nos clubs sportifs professionnels. Quatrième constat : la même composante qui était dans les clubs amateurs continue de gérer les sociétés commerciales avec l'esprit et la culture du bénévolat, et les parrainages des entreprises publiques.

Cinquième constat : nos clubs demeurent marqués par l'absence de transparence dans la gestion et de déficit de communication notamment, ils restent peu ouverts aux acteurs économiques, la presse et à la société civile en bon pouvoir socio-économique. Et aucun club apparemment n'est encore porteur à ce jour d'un quelconque projet économique ou commercial, voire la concrétisation d'un partenariat porteur de perspectives économiques.

Sans cela, ils auront du mal à assurer leur pérennité telle que prévue par le droit commercial. Sixième constat : leur nouveau statut juridique de société par action qui demeure marqué par un vide organisationnel (structures et compétences managériales) et d'une politique de gestion financière comme étant derrière de beaucoup de problèmes qui empêchent notre sport-roi à se développer et s'émerger parmi les grandes nations.

Cela résume tout le malaise qui nous renseigne sur une gestion critique dont notamment nous n'avons pas travaillé sur l'instauration et le développement du professionnalisme au sein de nos clubs pour cerner justement cette réforme et proposer une stratégie appropriée.

Des efforts de gestion s'imposent en mettant entre de bonnes mains notamment de ceux qui ne compte pas sur l'argent public c'est à dire, les dirigeants qui ont les grandes idées et les capacités managériales.

Face à cette situation on ne peut que s'interroger, cinq questions s'imposent :

1/ Quels sont les moyens que se sont donnés les pouvoirs publics et la FAF pour instaurer et développer le professionnalisme au sein de nos clubs ?

2/ Quelle transparence avons-nous des clubs sportifs professionnels?

3/ A-t-on fait un bilan d'évaluation des activités internes de chaque club pour s'assurer de l'obligation de résultats économiques et financiers?

4/ Comment éviter aux clubs le dépôt de bilan en cas de banqueroute (actif net négatif ou cessation de paiement) telle que régie par le droit des sociétés.

5/ Peut-on connaître à chaque fin d'exercice les comptes financiers de chaque club professionnel dont dépend l'obligation de publication d'intérêt public surtout lorsque l'on sait que ces derniers utilisent l'argent public et les différents sponsors des entreprises publiques ?

Dans cette optique, loin d'être seulement une distraction ou une gestion d'un championnat. Mais, il s'agit également d'une question de gestion et d'administration des capitaux de la société sportive par actions (SSPA) soumise désormais à l'obligation de résultats et de développement économique.

Cette réalité ne peut échapper dans ce cas précis ni aux clubs, ni aux pouvoirs, ni même au grand publics ou le contribuable que nous considérons aussi partie prenante dans la mesure où ces derniers sachent comment ceux-ci sont gérés et dirigés en plus des résultats des matchs et ce dans le cadre de l'exercice d'une réelle gestion démocratique et telle que régie par le droit commercial.

Tout cela, appelle évidemment à concevoir une gestion saine des clubs sportifs qui renforcera certainement leur crédibilité, leur solvabilité, leur pérennité et enfin, la promotion dans leur nouvel environnement qui, pourrait de notre point de vue favoriser une approche de bonne gestion, de contrôle interne rigoureux et une meilleure visibilité des capitaux.

Un élément important de confiance qui ne manquera pas d'avoir un effet positif sur la relation économie /sport auprès des pouvoirs publics, investisseurs, opérateurs économiques, commerçants et enfin les banques.

L'objectif principal est la financiarisation de l'économie des clubs sportifs professionnels, clé de la stabilité et de la pérennité. Cela, passe inévitablement par la mise en place d'une gestion financière et comptable des clubs sportifs professionnels notamment, la tenue obligatoire d'une comptabilité financière aux normes internationales dites IAS (international accounting standards) IFRS (international financial reporting standards) et intégrée dans l'organisation interne de chaque club très important.

Est devenue indispensable car, elle est l'outil principal de la gestion de toute société pour mieux préserver leurs intérêts économiques, financiers et protéger leurs actifs dans une économie de marché, d'éviter une gestion de l'à peu près, d'instaurer la rigueur, la transparence et le contrôle des finances pour lutter contre toutes formes de mauvaise gestion et de malversations à savoir d'où vient l'argent ? Où va l'argent?

Et enfin, développer leur management. A ce titre, le mode d'organisation et de gestion des clubs sportifs professionnels ne peut être effectivement évalué, contrôlé ou apprécié que s'il existe au préalable cette forme de comptabilité qui résulte du droit des sociétés contrairement à ceux qui pensent à une comptabilité simple ou usuelle qui se résume à l'enregistrement des recettes et dépenses sanctionnée par un bilan moral et financier .

Pour cela, la nécessité de normaliser la gestion comptable des clubs par l'élaboration d'un plan comptable spécifique ou sectoriel qui permet justement de concevoir et de développer des règles et méthodes saines de gestion des clubs .Permet également d'améliorer l'établissement et la présentation de leurs bilans aux normes comptables internationales en question.

A cela s'ajoute pour les besoins d'une gestion intégrée et performante, la nécessaire intégration des techniques budgétaires, un système dans lequel le contrôle de gestion interne, la transparence et les coûts de l'activité sportive et l'activité économique s'imposent.

En fait, le groupe SONATRACH s'est engagée en ce mois-ci à racheter la totalité(100%) des actions constituant le capital social de quatre clubs sportifs professionnels (MCA, MCO, CSC, JSS) l'idée certes est bonne et entre dans une logique de la pratique du droit des affaires.

Seulement on est curieux de connaître (transparence oblige) si SH qui est une société à capitaux publics marchands avait mis en avant le projet de l'offre publique d'achat(OPA) et ce même si généralement les sociétés qui souhaitent une OPA doivent être cotées en bourse des valeurs.

L'option du rachat100% suppose que le capital social est fermé excluant quasiment tout autre actionnaire, nous estimons qu'avec une prise de participation inférieure à 100% peut contribuer à donner l'assise de l'ouverture économique dans notre pays fondamentalement dans une économie de marché et enfin, au regard de ses multiples activités et filiales stratégiques on souhaite aussi savoir si ces sociétés sportives soumises au droit des sociétés peuvent-elles bénéficier du statut de filiale et affiliées à la société- mère qui est SONATRACH ou simplement s'agit-il d'un actionariat de solidarité ?

Et ces clubs en question ne peuvent entrer dans le périmètre de la consolidation du bilan financier et comptable du groupe SH ?

* Directeur financier et auteur de deux ouvrages «Gouvernance des entreprises et Comptabilité des sociétés».

M'hamed Abaci

Support	Le Soir d'Algérie	Date	18 Octobre 2012
Titre	fabrication d'équipements électriques Remelec booste son partenariat avec Schneider		

Spécialisé dans le domaine de l'industrie électrique, électromécanique et des énergies renouvelables, le groupement d'entreprises Remelec booste son partenariat avec le groupe international Schneider Electric.

Par le biais d'un accord, la société Remelec, basée dans la zone industrielle de Rouiba, s'engage dans la fabrication locale d'équipements électriques (transformateurs, cellules moyenne tension...) sous licence Schneider et sur la base d'un transfert de technologies.

Comme l'explique le président du conseil de surveillance de ce groupement, Chérif Aberkane, ce partenariat porte notamment sur la fabrication de 1 000 cellules MT, dans une première phase, et de trois mille cellules par la suite. Il est également question de développer la formation ingéniorale dans le domaine de la moyenne tension et des énergies renouvelables (le solaire). En ce sens, une école de formation algéro-française sera lancée avec le concours également de Schneider France.

En d'autres termes, il s'agit de passer à une phase offensive en matière de promotion de la production nationale, comme le relève Abdelaziz Mehenni, président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (Cipa) à laquelle Remelec est affiliée.

Et d'autant que Remelec, qui fournit déjà plusieurs institutions et entreprises publiques dont Sonelgaz, compte parmi les rares fabricants nationaux réellement opérationnels dans ce domaine même s'il pâtit de certaines contraintes financières. Pour autant, il s'agit de booster le partenariat «gagnant-gagnant» et le transfert de savoir-faire de manière effective, hors toutes velléités et convoitises étrangères inconsiderées.

Une problématique que les staffs dirigeants de Remelec et de la Cipa ont dû certainement débattre, au siège de ce groupement, avec des représentants de chambres françaises de commerce, en visite de prospection.

Chérif Bennaceur

Support	L'Expression	Date	18 Octobre 2012
Titre	Il a réussi la diversification de sa gamme de produits Le groupe Ifri consacré meilleur producteur d'huile		



Cette usine moderne répond aux normes internationales

Le groupe Ifri ambitionne d'aller à la conquête des marchés extérieurs dont les premiers contacts sont très prometteurs.

En marge du salon consacrée à l'élevage et la production laitière, organisé en collaboration avec la Chambre nationale d'agriculture et l'association des producteurs de lait depuis avant hier à Béjaïa, le groupe Ifri, dont le père fondateur n'est autre que Hadj Ibrahim Laid, a reçu deux prix au titre de la meilleure qualité d'huile d'olive et de la meilleure exploitation oléicole.

La cérémonie de remise des distinctions s'est déroulée au siège de la wilaya en présence des autorités locales, du président de la Chambre nationale d'agriculture et des représentants du ministère de l'Agriculture et de certaines administrations locales. Hadj Ibrahim Laid a bien voulu donner quelques indications sur son exploitation, implantée dans la vallée de la Soummam, à quelques encablures du site de production de l'eau minérale.

D'une superficie d'environ 550 ha, dont près de 100 ha ont été plantés selon le mode de culture semi-intensive, cette exploitation est une première dans notre pays. Pour la prochaine récolte, on s'attend à des rendements élevés par rapport au mode traditionnel.

L'opérateur ambitionne d'accéder à de plus grandes superficies, dans le cadre de la mise en valeur, pour peu qu'il bénéficierait de l'accès au foncier agricole, favorisé par les nouvelles dispositions sur les terres concédées par l'Etat. Ce qui lui permettrait de rentabiliser l'important investissement, consenti en amont, par l'acquisition sur fonds propres du verger oléicole et, en aval, par le biais d'une unité industrielle de trituration et de conditionnement d'huile d'olive en bouteilles en verre de haute facture.

Celles-ci ont été récemment mises sur le marché sous la marque «Numidia». Le groupe Ifri ambitionne également d'aller à la conquête des marchés extérieurs, dont les premiers contacts sont très prometteurs, affirme-t-on.

Opérationnelle durant le deuxième trimestre 2012, cette usine moderne répond aux normes internationales. Elle a la capacité de triturer près de 20 quintaux/h et, surtout, de manière continue, soit le jour même de la cueillette des olives sur son verger oléicole. Un avantage qui permet d'améliorer considérablement la qualité de l'huile d'olive, son rendement, tout en la mettant à l'abri des altérations que subit l'olive lorsqu'elle est cueillie et entreposée plusieurs jours dans des conditions défavorables. Ce qui lui donne le label d'huile extra vierge.

Hadj Ibrahim Laid, en pionnier dans ce domaine, a fait sa mue depuis qu'il est passé de son traditionnel mode de culture extensive à une vision moderne de production oléicole, à l'instar des grands producteurs du pourtour méditerranéen. C'est en visionnaire, aussi, qu'il a entrepris ce retour à la terre, fort de son ancrage profond dans cette culture ancestrale. Un trait d'union symbolisé par la dénomination de son huile d'olive, conditionnée en bouteilles en verre (250ML, 500 ML, 750 ML), sous la marque «Numidia», ce qui est évocateur de toute notre histoire.

Faire fructifier les profits tirés de l'eau minérale, pour nourrir sa terre et faire pousser des oliviers, telle est sa devise qui marque son parcours industriel. «Notre groupe participera au salon Djazair Expo», nous a indiqué M. Bouattou, directeur de communication et de développement. Le groupe Ifri exposera en un stand commun regroupant six producteurs algériens, lesquels vont s'ériger en consortium d'export sous l'égide de l'Apab (Association algérienne des producteurs de boissons).

«Il s'agit pour nous de développer le créneau des produits aseptiques Ifri», souligne M Bouattou. Des contacts avec les étrangers en vue du placement de nos produits, notamment les nouveaux produits aseptiques, très compétitifs sur le plan de la qualité, sont attendus au cours de ce salon qui ouvrira ses portes aujourd'hui à Alger.

Arezki SLIMANI

Support	L'Expression	Date	14 Octobre 2012
Titre	Selon l'enquête nationale sur l'internet, Webdialna Les Algériens attendent impatiemment la 3G		



«La prise de conscience collective de l'importance des TIC est en train de s'ancrer chez nos concitoyens.»

Loin d'être un effet de mode, l'usage des TIC se généralise dans la société algérienne et se propage à présent à travers les 48 wilayas du pays. C'est ce qu'a annoncé l'entreprise algérienne, Ideatic, dans la 4e édition de son étude détaillée dénommée Webdialna.

Rendue publique cette semaine, l'étude en question vient de renforcer le constat fait après l'édition précédente, indiquant que «la prise de conscience collective de l'importance des TIC est en train de s'ancrer chez nos concitoyens».

Cette étude a pour objectif de déterminer les besoins des internautes algériens par rapport au marché des TIC en identifiant les usages et les perceptions des internautes.

Cette étude sous forme d'un sondage a été réalisée auprès de 13.600 internautes algériens, et ce, via un questionnaire électronique publié sur 33 sites web algériens, du 1er août au 15 septembre de l'année en cours.

Elle consiste à déterminer leur profil, l'endroit, le temps et la manière dont ils utilisent l'Internet ainsi que leur intérêt pour le e-commerce, l'Internet et le mobile, le projet Ousratic et les réseaux sociaux, à l'instar de Facebook.

Dans ses résultats, Webdialna a révélé que «plus de 57% des internautes algériens souhaitent avoir une offre prépayée et près de 50% avouent être prêts à déboursier moins de 500 DA pour se connecter à Internet via leur mobile».

C'est-à-dire qu'ils attendent impatiemment l'arrivée de la 3G et le e-commerce. Selon cette étude, les hommes utilisent plus souvent l'Internet que les femmes, soit 68,3% d'hommes contre 31,7% de femmes. En termes de profil des internautes, il est clairement démontré que les internautes du web algérien sont une population jeune et diplômée, dont près de 60% sont âgés de 20 à 35 ans et 63,4% ont un niveau universitaire et 18,2% sont des lycéens.

Certes, cette étude est utile pour les opérateurs économiques en leur permettant d'ajuster leur stratégie de développement afin d'améliorer de nouvelles offres et lancer de nouveaux services, tels que le e-paiement, l'Internet via le mobile, etc..

Wafia ADOUANE

Support	Liberté	Date	17 Octobre 2012
Titre	Journée de l'entreprise organisée par le FCE Le système bancaire algérien otage de la bureaucratie		

Avec plus de 50 milliards de dollars de surliquidités, les banques algériennes publiques dont les actifs sont détenus à 100% par l'État, et dont la mission est de financer les investissements publics et privés pour relancer la croissance économique, peinent à atteindre leur pleine efficacité.

Le système bancaire national, déconnecté du système financier international parce qu'évoluant dans une économie de rente, n'arrive pas à se hisser au niveau des exigences internes du développement économique hors hydrocarbures et celles de la compétitivité à l'externe.

En dépit de l'amélioration de ses ratios de gestion en termes de solvabilité et de rentabilité de ses actifs ainsi que de ses fonds propres, il ne réussit pas, du moins jusqu'à présent, à se libérer des pesanteurs bureaucratiques, du fait notamment de son extrême proximité avec le pouvoir politique qui limite son autonomie d'action.

Pour les autorités monétaires officielles, en l'occurrence le gouverneur de la Banque d'Algérie, lors de la présentation du rapport de conjoncture au premier semestre 2012, "la situation monétaire et financière a enregistré de bonnes performances". Par ailleurs, selon M. Laksaci : "La position de l'État créancier net vis-à-vis des banques s'est stabilisée dans l'intervalle 3 200-3 400 mds de dinars.

Quant aux crédits à l'économie, ils se sont accrus de 7,76% au premier semestre. Les crédits bancaires au secteur privé ont atteint 2 121 mds de dinars durant le même semestre, dépassant l'encours des crédits au secteur public qui s'est établi à 1 893 mds de dinars fin juin. La part des crédits à moyen et long terme a augmenté à 65,21%, traduisant l'amélioration de la structure et des conditions de financement, notamment suite au soutien financier apporté par l'État aux PME ...

Le crédit bancaire reste ainsi potentiellement important dans le financement de la croissance en Algérie". S'agissant du comportement des banques de droit algérien (publiques et privées), celles-ci respectent les règles prudentielles en large conformité avec les directives internationales adoptées sous l'égide du Comité de Bâle (Bâle II et III). Ainsi les 21 établissements agréés "respectent largement" les règles prudentielles.

Ils enregistrent un ratio de solvabilité bancaire (couverture des engagements par les fonds propres) de l'ordre de 24% à la fin 2011. Soit un ratio fonds propres réglementaires par rapport aux risques encourus de 24% et un ratio fonds propres réglementaires de base par rapport aux risques encourus de 17,2% après notamment leur recapitalisation en 2009.

Poursuivant son raisonnement lors de sa conférence de presse, le gouverneur de la Banque d'Algérie a fait état d'autres annonces telles que la notation des établissements bancaires dès 2013, l'amélioration de leur mode de gouvernance et enfin le rééchelonnement des dettes des PME en difficulté.

Pour le FCE, bien que ce forum ne remette pas en cause les données quantitatives avancées, et à la veille de l'institution "des journées annuelles de l'entreprise algérienne" dont la première se tiendra sous le thème : "La relation de l'entreprise algérienne avec le système financier et bancaire national", par la voix de son président, tout en précisant qu'il s'agit de reconstruire un rapport entreprise/banques qui vise l'efficacité, estime que l'objectif capital est de diminuer l'emprise du commerce extérieur dans notre économie.

En vérité, quand on mesure l'évolution de la valeur des importations, on est en droit de s'interroger sur le poids du lobby de l'import, qui profite du financement bancaire pour faire fructifier ses intérêts au détriment de l'investissement productif national, créateur d'emplois et de richesses. De ce point de vue, on peut comprendre aisément l'appel du Forum des chefs d'entreprises à une réorientation de façon résolue du financement bancaire vers l'investissement productif pour relancer la croissance hors hydrocarbures.

L'ancien exécutif a tenté de mettre en œuvre cette option avec plus ou moins de réussite, du fait de l'influence des lobbys de l'import dans les sphères décisionnelles du pouvoir et des entraves bureaucratiques. Ces dernières sont nourries à la fois par les réticences aux changements et peut-être, par la pression de forces occultes agissant dans l'appareil de l'État.

L'actuel gouvernement semble disposé à aller de l'avant dans cette voie. Les chefs d'entreprises et les organisations syndicales y nourrissent un grand espoir. La lutte déclenchée récemment contre l'informel, si elle venait à durer dans le temps, signifierait un signal fort de rupture avec les pratiques spéculatives et incontestablement un encouragement aux secteurs de la production et de la création de richesses.

M.K

Support	Liberté	Date	17 Octobre 2012
Titre	Système bancaire Bonne santé mais faible contribution à la croissance		

S'agissant du secteur bancaire algérien, nous avons en 2012 une bonne et une mauvaise nouvelles. Commençons par la bonne nouvelle. À fin 2011, le ratio de solvabilité des banques algériennes, c'est-à-dire le taux de couverture de leurs engagements rapportée à leurs fonds propres, est de 22%.

Ce qui est excellent lorsque l'on sait que les règles prudentielles de Bâle en fixent la norme à 10% seulement. Mieux encore le ratio de rentabilité des banques publiques est de 22% et celui des banques privées de 28%.

Cerise sur le gâteau, les dépôts bancaires ne cessent d'augmenter. La mauvaise nouvelle est que le secteur financier et bancaire reste en 2012 l'une des contraintes majeures à la croissance de la production hors hydrocarbures et singulièrement celle du secteur industriel. Pourquoi ce paradoxe ? De mon point de vue, il ne renvoie pas fondamentalement à des déficits d'ordre institutionnels ou organisationnels, même s'il y a des retards à combler dans l'architecture du système bancaire.

Ainsi le Kenya qui a un PIB plus modeste et un petit territoire dispose de 43 banques alors que l'Algérie n'en a qu'une vingtaine soit moins de la moitié. Ce paradoxe s'explique en réalité pour deux raisons : une première qui se situe au niveau psychologique et culturel et une deuxième au niveau de la gouvernance. Voyons la première. On est amené à penser que le syndrome de la crise financière de 1986 et le syndrome de "l'affaire Khelifa" continuent toujours de produire leurs effets.

Sinon comment expliquer la logique essentiellement défensive de la Banque d'Algérie (BA) qui se lit notamment dans le système de notation des banques introduit l'année dernière. Il faut rappeler que ce système de notation "permet de classer les banques selon leur niveau de leurs performances par rapport au niveau de leurs maîtrises des risques".

L'objectif fixé par la BA est de "renforcer la capacité de détection précoce de vulnérabilité des banques et établissements financiers afin de préserver la stabilité du système financier ... et la protection des déposants". On se croirait en Grèce ou au Portugal alors que la problématique en Algérie est exactement une problématique inverse, c'est celle de notre incapacité à transformer notre épargne, y compris les dépôts, en crédits.

Si on ajoute à cela la contrainte de gouvernance, la boucle est bouclée. Tant que la question de la dépenalisation des actes de gestion au profit des managers et administrateurs des banques publiques n'est pas traitée, l'inertie et la faible efficacité du système bancaire algérien persisteront. C'est ce qui fait dire à Abderrazak Trabelsi, délégué général de l'Association des banques et des établissements financiers (Abef) que les banques algériennes sont des "usines de conformité", au lieu d'être des instruments de stimulation de la croissance des entreprises, c'est-à-dire de l'économie.

De plus, la politique monétaire anti-inflationniste de la BA conforte cette attitude prudente par le rachat de liquidités bancaires à des taux finalement intéressants pour les banquiers afin de “stériliser” une partie de la masse monétaire en circulation. Résultats des courses : la priorité de fait du système bancaire et monétaire reste toujours, quatorze après la sortie du programme d’ajustement structurel (PAS) la stabilisation, malgré un cadre macro-économique déjà stabilisé.

Deux chiffres confirment cet état de fait : un taux d’épargne de plus de 50% et un taux d’investissement de 25% comprenant les investissements d’infrastructures. Pourtant, contrairement à une idée reçue, le secteur privé est bien en émergence puisqu’il bénéficie, selon l’Abef, de 52,5% des crédits totaux alloués contre 47,2% pour le secteur public. Les entreprises algériennes, tous secteurs confondus, se plaignent toujours de la difficulté et de la lenteur d’accès aux crédits d’investissements et d’exploitation. Si on veut donner le maximum de chance à l’exécution du programme de “relance” du nouveau gouvernement, dans l’agenda serré qui est le sien, des signaux devront être envoyés rapidement aux entreprises par le système bancaire.

Par exemple la possibilité d’achat à terme de devises, la suppression de la segmentation banques publiques, banques privées notamment pour la domiciliation des entreprises publiques, le retour à l’utilisation de tous les instruments bancaires de paiement.

En attendant la grande réforme du système bancaire et l’émergence d’un véritable marché financier pour sortir définitivement de ce paradoxe bancaire, ce sera toujours cela de gagné.

Mustapha MEKIDECHE

Support	Le Quotidien d'Oran	Date	18 Octobre 2012
Titre	Association des banques et des établissements financiers Les banques ont peur, les investisseurs aussi		

Les banques et les établissements financiers ne sont pas responsables de la faiblesse de l'investissement productif, c'est tout l'environnement économique qui ne sied pas encore à l'investissement industriel.

Le Délégué général de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), Abderrazak Trabelsi, le dit et le répète chiffres à l'appui. «Les banques sont loin d'être un handicap à l'investissement puisque depuis 2005, les crédits octroyés au secteur privé sont plus importants que ceux alloués au public. En 2011 par exemple, le niveau de crédit global alloué a atteint 3.724 milliards de dinars, dont 1.982 milliards pour le privé et 1.742 pour le secteur public.

Il se trouve que l'environnement économique ne présente pas encore les conditions nécessaires à un investissement productif, notamment l'industrie, et qu'il y a un engouement pour le commerce extérieur. C'est de ce côté qu'il faut regarder», a-t-il affirmé, hier, sur les ondes de la radio nationale en précisant que le nombre de projets d'investissement industriel bancables reste très faible en comparaison des demandes de financements destinés à l'importation.

Abderrazak Trabelsi a également ajouté que l'on ne pouvait reprocher aux banques la faiblesse de l'investissement industriel (la part de du PIB reste autour de 05%) et qu'il fallait par-dessus tout s'interroger sur l'engouement des opérateurs privés pour l'importation au lieu de l'industrie. «La gestion prudente des banques dans un contexte de turbulences internationales est tout à fait normal (...).

Comme il est normal que les établissements financiers s'assurent de la viabilité des projets avant d'accorder des crédits», a-t-il indiqué pour justifier le refus que les banques opposent à certaines demandes d'investissements : «Les banques prennent des risques mais elles sont souvent freinées par la réalité du terrain», autrement dit l'insuffisance de garanties de faisabilité et de viabilité des projets présentés et l'absence d'un environnement économique favorable.

L'offre bancaire existe et elle est diversifiée, a-t-il encore ajouté en énumérant les différents organismes créés pour accompagner les promoteurs, même s'il y a encore beaucoup à faire pour en améliorer les performances (société de leasing, capital investissement, fonds d'investissement dans les wilayas, marché obligataire...), il ne tient qu'aux promoteurs de présenter des projets d'investissement productifs : «Il faut que la demande arrive aux banques pour qu'elles financent cet investissement (...)

Pour le représentant de l'ABEF, la problématique posée aujourd'hui est complètement erronée : il faut réfléchir à la manière de créer un environnement favorable à l'investissement productif et non pas s'interroger sur de prétendues entraves bancaires.

Banques publiques et privées qui, affirme-t-il encore, ont déployé de sérieux efforts dans le traitement des demandes de crédit puisque le délai entre le dépôt du dossier et son traitement a été réduit à un mois, exception faite des dossiers qui nécessitent des compléments d'information.

160 MILLIARDS DE DINARS POUR REECHELONNER LES DETTES DE 1.400 PME

Les banques prennent-elles des risques ? Oui, soutient Abderrazak Trabelsi en mettant en avant les ratios et rentabilité des banques nationales et ceux «les plus élevés au monde» réalisés par les filiales des banques étrangère installées en Algérie : «Il est vrai qu'il reste toujours la problématique de l'investissement industriel», a-t-il toutefois reconnu.

Sur le rééchelonnement des entreprises en difficulté, il a indiqué qu'un bilan provisoire établissait que 1.400 PME étaient concernées pour un montant global de crédit rééchelonné avoisinant les 160 milliards de dinars. «Le tout pour un montant d'agios effacé qui se situe à 26 milliards de dinars, ce qui n'est pas rien», a-t-il insisté en expliquant que les entreprises exclues, dont il n'a pas révélé le nombre, l'on été à cause de leur incapacité, démontrée lors de l'évaluation, à rebondir, créer la richesse et rembourser les crédits.

Au chapitre de la modernisation des banques dans tous ses segments (formation des ressources, prestations de services, réduction des délais des opérations...), le délégué général de l'ABEF a assuré que le processus continuait mais qu'il était long et laborieux : «Des améliorations ont été enregistrées mais il est vrai qu'il reste encore beaucoup à faire notamment dans le domaine de la monétique.»

Quant au sort réservé aux 15 milliards de dollars de surliquidités qui dorment dans les banques, il a répondu que rien n'était envisagé pour le moment, le niveau d'intermédiation (la part des financements apportés par les agents financiers dans le total des financements dont bénéficient les ménages, les entreprises,... Ndlr) restant encore faible : «Nous avons encore une marge d'amélioration pour pouvoir transformer ces dépôts en crédits», a-t-il encore expliqué.

En résumé, même s'il reconnaît leur insuffisance, Abderrazak Trabelsi estime que les banques répondront présent et prendront les risques qu'il faudra pour peu que les pouvoirs publics assainissent l'environnement économique et le rendent propice à l'investissement productif et que les opérateurs économiques pensent davantage à la collectivité qu'à leur intérêt propre. Ce qui est loin d'être gagné...

M. Nadir

Support	El Moudjahid	Date	18 Octobre 2012
Titre	Financement des activités économiques La demande reste prépondérante dans les opérations de commerce extérieur, déplore l'ABEF		



C'est un «procès d'arrière-garde» que de pointer du doigt les banques en ce qui concerne le financement de l'activité économique, notamment privée. Les chiffres sont là pour montrer que les banques, au contraire, sont loin de rester en marge de ce processus.

Depuis 2005, le virage a été opéré. Les crédits octroyés au secteur privé sont plus importants que ceux octroyés au secteur public soit un volume de 53 % du global des crédits alloués à l'économie nationale.

« Nous avons besoin de contribuer au développement du secteur privé et surtout de veiller à ce que l'investissement productif dans le secteur privé puisse se développer » d'autant plus « qu'il ne peut pas y avoir de croissance durable, s'il n'y a pas d'investissements productifs et singulièrement d'investissements industriels ».

En fait, « la part de l'industrie dans le PIB se réduit à 5 % ce qui est extrêmement faible » d'où le besoin « de doper l'investissement productif » tant il est vrai que « 90 % des activités économiques en dehors des hydrocarbures sont assurés par des entreprises privées et, à l'inverse, près de 90 % des actifs sont détenus par le secteur public ce qui n'est pas contradictoire car ce sont les banques publiques qui ont financé le secteur privé à hauteur de 73 %.

Dans ce contexte, il est utile de rappeler que les crédits à l'économie ont connu une progression de 7,6 % au premier semestre de l'année courante soit plus de 4.000 milliards de dinars sachant que le volume des crédits à long terme a atteint 42%, contre, respectivement, 34,7 % et 22,6 % pour les crédits à moyen et à court terme.

Un portefeuille en hausse de 7,6 % comparativement à la même période de l'année 2011. Aussi, pour la première fois, c'est le secteur privé qui est destinataire de la grosse part soit 2.121 milliards de dinars contre 1.893 DA accordés aux entreprises publiques.

Le délégué général de l'ABEF qui soulignait le rôle des banques publiques en particulier dans le financement de l'économie a affirmé que l'essentiel des crédits est allé aux PME et TPE sachant que 95 % du tissu est constitué de TPE.

Abordant la problématique de non recouvrement des crédits, l'invité de la rédaction de la Chaîne III a affirmé qu'en fait, il y a des crédits non performants et que la question constitue une préoccupation des banques. « Elle fait l'objet d'un suivi », a-t-il déclaré. Et de préciser que même s'ils commencent à être consistants, leur niveau n'a pas atteint, pour autant, « une limite d'alerte qui pourrait mettre en péril le système bancaire ».

Dans le même sillage, M. Abderrazak Trabelsi a justifié la prudence dans la gestion bancaire par l'impératif de prudence qui « fait partie de leurs métiers » étant donné que « dans un contexte de turbulences, il est normal que les banquiers aient une gestion prudente ». « L'autorité monétaire veille de son côté à ce que la gestion des banques soit ainsi » a-t-il ajouté.

Aussi, a expliqué M. Trabelsi, deux paramètres, à savoir, « la viabilité et le risque, qui vont guider l'attitude des banquiers ». Et de soutenir que la suppression des garanties ne peut assurer la bonne fin des projets autrement dit, leur viabilité. « Toutefois, dire que l'investissement industriel reste faible pour cette raison n'est pas une réalité » a tenu à préciser le délégué général de l'ABEF.

Le niveau d'intermédiation financière reste faible

La réalité qu'il y a lieu de retenir est que « autant nous avons constaté un engouement pour les financements des opérations de commerce extérieur, autant le nombre de projets bancables d'investissement restent extrêmement faibles ». C'est pourquoi, « Il faut se poser la question, pourquoi cet arbitrage de l'entreprise privée d'aller vers des opérations de commerce extérieur, à savoir l'importation, que d'aller vers l'investissement ».

La réponse plausible, selon l'intervenant est que « cela signifie qu'il y a plus de difficultés à aller vers des activités d'investissement que des activités de négoce ou d'importations ». Par conséquent, « il faut créer les conditions pour que l'investissement productif trouve l'environnement utile et nécessaire pour son développement » et les banques « doivent apporter une offre pour accompagner ces projets ».

Une offre qui est déjà entamée, le paysage financier étant diversifié (banques, sociétés de leasing, sociétés de capital risque, sociétés d'investissement, des fonds d'investissements en plus du FNI). En outre, « nous avons mis en place un marché obligataire ». Néanmoins, « il est vrai que tout cet arsenal financier mis sur le marché a besoin d'améliorer sa performance » admet M. Trabelsi. Aussi, cette diversification de l'offre doit trouver une demande en face. Ce n'est pas le cas, aujourd'hui, la prépondérance de la demande de financement de commerce extérieur étant avérée.

Dans le cadre de la modernisation du système financier, il mettra en évidence les efforts consentis pour la réduction des délais de traitement des dossiers de crédits.

« Des procédures ont été mises en place de façon à ce que les dossiers d'investissement ne mettent jamais plus d'un mois entre le dépôt et le traitement ». « Si le dossier est bien ficelé, le délai sera réduit ». Des actions de formation sont également engagées pour améliorer les prestations bancaires, a-t-il indiqué. Toutefois, reconnaît-il, « beaucoup reste à faire notamment dans le domaine de la monétique ».

Concernant, le rééchelonnement des dettes des entreprises, il précisera que la situation est encore provisoire. Près de 1.400 entreprises sont engagées dans le processus pour un montant global de crédits rééchelonnés avoisinant les 160 Mds de dinars pour un montant d'agios effacés de près de 25 milliards de dinars.

Il s'agit, pour l'essentiel, de rééchelonnement de crédits d'investissement. Le délégué général de l'ABEF a affirmé, à cet effet, que l'exclusion des dossiers éligibles, présentés aux banques, s'est faite par rapport à un principe simple à savoir est ce que l'entreprise émergeant à ce dispositif a des chances réelles qui permettent la relance de l'outil de production.

A propos des surliquidités dormantes au niveau des banques, il dira que le niveau d'intermédiation bancaire reste faible soit un ratio entre 56 et 57% ce qui se traduit par l'existence d'une marge d'amélioration de l'intermédiation financière pour pouvoir transformer les dépôts dormants en crédits.

D. Akila

Support	El Moudjahid	Date	18 Octobre 2012
Titre	Le secteur privé dans ses relations avec le système bancaire La banque et l'entreprise doivent faire cause commune		

Lors de l'organisation des journées de l'entreprise par le FCE, les spécialistes ont souligné cette équation selon laquelle pour « faire progresser la relation banque-entreprise, il est nécessaire de trouver les voies d'une intégration satisfaisante ».

Dans cette optique, banques et entreprises ont besoin de combler des retards dans plusieurs domaines pour être en mesure de répondre aux attentes des entreprises. Selon le forum des chefs d'entreprises (FCE), le secteur financier et bancaire dans les années 1990 a été l'un des premiers à faire l'objet de réformes destinées à le sortir du cadre étroit dans lequel l'avait confiné le système de l'économie administrée en place depuis longtemps.

Ces mêmes réformes ont été inexplicablement gelées au cours des années 2000 accentuant encore plus ces retards par rapport aux autres secteurs de l'économie nationale. Il a été souligné, dans le même cadre que si la carte actuelle du paysage bancaire national est relativement complète et qu'elle couvre toute une panoplie d'instruments qui permettent de répondre aux besoins diversifiés de financement tels qu'il sont requis dans une économie moderne, en revanche, les conditions actuelles de leur fonctionnement restent encore très souvent aléatoires.

La relation entre la banque et l'entreprise est, dans la pratique, souvent déséquilibrée en faveur de la banque qui connaît toujours la situation précise de son client. Mais le point d'équilibre n'est pas toujours aisé à trouver. Dans ce contexte, faut-il pouvoir mettre sur la table un certain nombre de questions spécifiques au contexte algérien tels que : le développement du réseau bancaire national, etc. Le professeur Youcef Benabdallah a focalisé son intervention sur la place du secteur privé algérien dans l'économie et ses possibilités d'accès au financement et de ses relations au système bancaire.

Il indiquera, dans ce sens, que les responsables d'établissements financiers estiment que les entreprises algériennes ne sont pas en mesure de porter des projets d'investissement bancables si l'accès au crédit est considéré par les entrepreneurs comme un des tous premiers obstacles au développement de leurs investissements. Et d'ajouter que la contrainte du financement continue à être parmi les plus dures pour les entreprises.

La faible prise de risques par les banques est due, a-t-il poursuivi, à un système bancaire non concurrentiel.

Le consultant financier Abderrahmane Benkhelfa a souligné par ailleurs, que les économistes sont devant une situation atypique de l'économie algérienne. Selon lui, « nous sommes devant un vrai dilemme ». D'un côté, des ressources financières qui augmentent, et de l'autre côté, une capacité d'absorption qui s'affaiblit ». En appuyant qu'il faut cesser de considérer l'entreprise comme secondaire, car sans entreprise il n'y a pas de croissance.

Le consultant a reconnu que le taux des crédits à l'économie a connu une amélioration constante. Selon lui, ce taux est estimé à 18 % de crédits au secteur privé.

Il relèvera, toutefois que, « globalement, le taux des crédits à l'économie est faible par rapport au PIB», soit 15%, ce qui est faible», a-t-il précisé.

Makhlouf Ait Ziane

Support	El Watan	Date	14 Octobre 2012
Titre	Prêt algérien accordé au FMI Quel bénéfice peut-on en tirer ?		

L'engagement financier de l'Algérie s'ajoute ainsi aux 456 milliards de dollars déjà promis par les pays membres.

Faut-il prêter au FMI ou non ? La problématique née au lendemain de l'appel lancé à l'Algérie par l'institution financière pour renflouer ses caisses refait surface, aujourd'hui, après que les pouvoirs publics aient décidé, jeudi dernier, d'accéder à la demande du FMI et de participer, ainsi, «au renforcement de ses capacités pour venir en aide aux pays en difficulté, à la faveur de la crise qui touche plusieurs régions du monde, principalement l'Europe».

Le communiqué du ministère des Finances et de la Banque d'Algérie souligne, à ce propos, que l'Algérie a décidé de participer à l'emprunt lancé par le FMI avec 5 milliards de dollars, considéré comme un montant d'un niveau intermédiaire.

Cette participation s'effectuera sous forme d'achat de titres libellés en droits de tirage spéciaux (DTS). Cependant, aucune explication n'est venue éclairer l'opinion publique sur les éventuels bénéfices que l'Algérie peut en tirer pour son économie. C'est d'ailleurs toute la question qui a alimenté la polémique entre économistes favorables à l'acquisition de DTS et ceux qui le sont moins.

Pour Kamel Benkoussa, trader à Londres, prêter au FMI est «une aberration totale», en ce sens que l'argent algérien prêté sera destiné à «aider d'autres pays qui demain produiront, s'ils sortent de la crise, et exporteront vers l'Algérie». Il propose en revanche «d'investir dans le développement industriel de l'Algérie et d'en saisir les opportunités extérieures». Et d'expliquer : «A partir du moment où la crise perdure, il y a des opportunités d'acquisition d'actifs.»

Pour sa part, l'économiste M'hamed Hamidouche analyse la décision des pouvoirs publics sous un autre angle. Il considère qu'elle «revêt un caractère des plus stratégiques depuis l'indépendance du pays». Selon lui, l'acquisition de DTS au sein du FMI «assure la durabilité de la politique monétaire de l'Algérie», dans la mesure où celle-ci donne droit à l'Algérie à «une inscription dans le bilan de la Banque d'Algérie».

Sur le plan de politique monétaire, la détention de DTS «permet la création de monnaie locale en contrepartie. Elle ouvre également droit à une rémunération décidée par le conseil d'administration du FMI, en fonction des ressources engendrées. Ces rémunérations ne sont certes pas très conséquentes, mais elles engendrent des ressources», explique l'économiste.

Toutefois, il trouve que cette acquisition s'est faite «timidement», puisque 5 milliards de dollars ne représentant qu'environ 1% de l'actif détenu par la Banque d'Algérie.

Néanmoins, «la détention de DTS pourrait permettre d'adopter des politiques d'influence par le biais du FMI et de faire du lobbying en association avec d'autres pays afin d'orienter certaines décisions de l'institution financière à impact direct ou indirect sur l'économie nationale», conclut notre interlocuteur.

Quoi qu'il en soit, la décision des autorités algériennes ne pouvait que réjouir le FMI. Sa directrice générale, Christine Lagarde, a indiqué, hier dans un communiqué, que «l'engagement de l'Algérie a démontré sa volonté de soutenir l'effort de coopération en cours pour renforcer la stabilité économique et financière dans l'esprit du multilatéralisme».

L'engagement financier de l'Algérie s'ajoute ainsi aux 456 milliards de dollars déjà promis par les pays membres pour renforcer la capacité du FMI à lutter contre la crise, portant, désormais, le montant global des engagements des créanciers à 461 milliards de dollars.

Lyès Mechti

Support	El Watan	Date	14 Octobre 2012
Titre	Une mission économique française en Algérie		

Une mission des responsables de l'international des Chambres de commerce de France visitera l'Algérie à partir de demain et pour cinq jours afin de s'informer sur l'environnement des affaires et d'identifier des opportunités de partenariats industriels et commerciaux, a-t-on appris hier auprès de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF).

Une journée d'information sur la réglementation algérienne en matière d'investissement, de contrôle des changes et de dédouanement des marchandises ainsi que des visites d'entreprises dans la zone industrielle de Rouiba sera organisée pour les membres de cette délégation afin de «favoriser les échanges avec des chefs d'entreprises sur les besoins en matière de partenariats», souligne la même source dans un communiqué.

Jeudi, la délégation française effectuera également un déplacement à Oran pour rencontrer la communauté des adhérents de la CCIAF et échanger sur les potentialités économiques de la région et les opportunités de rapprochement entre entreprises oranaises et les entreprises des régions françaises représentées (Languedoc-Roussillon, Champagne-Ardenne, Essonne, Paris, région Centre et la Drôme, Haute-Saône). Des visites d'entreprises implantées à Oran sont également au programme de la mission française en Algérie.

Support	Le Quotidien d'Oran	Date	15 Octobre 2012
Titre	Une charte signée hier L'expertise allemande pour des entreprises à Oran		

Une charte de mise en réseau des dispositifs d'appui à la création d'entreprises a été signée, hier, entre la wilaya d'Oran et la Coopération allemande au développement GIZ.

Il s'agit d'un réseau dénommé «RESAPE» (Réseau d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat), reliant les différents dispositifs d'appui à la création de PME, à l'échelle de la wilaya d'Oran, à savoir le Centre de facilitation, la Pépinière d'entreprises, l'ANSEJ, la CNAC et l'ANGEM, avec GIZ et ce, pour le renforcement des capacités de ces accompagnateurs institutionnels, selon les explications données, à grands traits, par la coordinatrice générale de GIZ en Algérie, Marita Riedel.

Ce réseautage vise trois objectifs principaux : rapprocher les différents dispositifs d'appui et améliorer la coopération entre eux, harmoniser et développer des outils d'appui communs, et renforcer les capacités des accompagnateurs des dispositifs d'appui à la création d'entreprises. Côté algérien, outre les directeurs de wilaya des dispositifs susmentionnés, l'accord a été signé également par le wali d'Oran, en sa qualité du chef de l'exécutif local, ainsi que par le directeur de l'Emploi et le directeur de l'Industrie, des PME-PMI et de la Promotion de l'investissement.

Le programme d'accompagnement et de réseautage pour le réseau institutionnel consistera, entre autres, en des formations destinées aux directeurs locaux de la PME et responsables du Centre de Facilitation, de la Pépinière des entreprises, de l'ANSEJ, de la CNAC, de l'ANGEM, des directeurs d'emploi à Oran et les représentants locaux du MIPMEPI.

Il y a lieu de rappeler, dans ce contexte, qu'un voyage d'études portant sur le thème «Promotion de l'entrepreneuriat durable» a été organisé du 2 au 8 septembre 2012 à Berlin au profit des directeurs des dispositifs d'appui à la création d'entreprises d'Oran, lequel regroupement avait posé les jalons, pour ainsi dire, de ce projet de réseautage, outre le fait qu'il avait permis de familiariser les membres de RESAPE avec les bonnes pratiques pour la promotion de l'entrepreneuriat durable existant en Allemagne.

D'autre part, lors d'un point de presse animé par le wali d'Oran et la représentante de GIZ en Algérie, cette dernière a levé le voile sur un partenariat entre son organisme et le ministère de l'Industrie, des PME et de la Promotion de l'investissement, dans le créneau de la mécanique auto, ayant pour objectif la mise à niveau des PME algériennes activant dans ce champ, notamment les entreprises de sous-traitance en matière de construction automobile, et la mise en réseau de tous les intervenants institutionnels, publics et privés dans le domaine de l'industrie automobile, y compris le segment formation.

Pour sa part, le wali d'Oran a révélé les grandes lignes d'un projet-pilote de coopération entre la wilaya d'Oran et les Allemands, portant essentiellement sur l'usage des dernières techniques de restauration respectant l'environnement ainsi que l'exploitation de certaines sources d'énergies renouvelables dans le programme de réhabilitation des immeubles du centre-ville d'Oran.

Houari Saaïdia

Support	Le Quotidien d'Oran	Date	15 Octobre 2012
Titre	Accession à l'OMC Huit pays se concertent à Alger		

L'Algérie abrite, depuis hier, une rencontre à laquelle participent huit pays arabes et musulmans autour des perspectives d'accèsion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Parrainée par la Banque islamique du développement (BID), la rencontre s'étalera sur quatre jours et sera l'occasion d'échanger les expériences des pays participants (Algérie, Liban, Irak, Libye, Palestine, Soudan, Yémen et les Comores) dans le cadre des négociations engagées pour accéder à l'OMC. Plusieurs thèmes sont, à cet effet, retenus lors d'ateliers qui seront organisés tout au long de ces quatre jours.

Il s'agit notamment de parler des accords sur l'évaluation en douane, l'inspection avant expédition, les accords sur les règles d'origine, le contrôle des prix, les licences d'importation ou encore les accords sur les obstacles techniques au commerce (OTC) ainsi que les accords sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et sur les mesures concernant les investissements liés au commerce. Il s'agit, a fait savoir le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, d'apprendre des «astuces» aux uns et aux autres et en faire profiter les pays participants à la rencontre et qui sont tous en quête d'accèsion à l'OMC. «C'est une sorte de vigilance stratégique», a-t-il déclaré lors de l'ouverture des travaux des ateliers de réflexion à l'hôtel Sofitel d'Alger.

Evoquant le processus d'accèsion de notre pays à l'OMC, le ministre du Commerce a déclaré, en marge des travaux des ateliers, que «nous avons fait un grand effort en 2011». «Notre objectif est de conclure une vingtaine d'accords bilatéraux avec notre accèsion à l'OMC», a encore indiqué Mustapha Benbada qui rappellera, dans ce cadre, le dernier accord signé avec les Suisses l'été dernier. L'accord en question, faut-il le rappeler, a été signé par les représentants permanents des deux pays et se situe dans le sillage des cinq accords signés précédemment avec le Brésil, l'Uruguay, Cuba et le Venezuela.

L'Algérie est également sur le point de conclure avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, alors que les pourparlers avec le Japon, le Canada, la Malaisie, la Turquie et l'Ukraine avancent bien, avait déclaré, il y a quelques mois, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Le ministre du Commerce a, par ailleurs, indiqué qu'il a rencontré le nouveau président du groupe désigné par le Conseil général de l'OMC après sa nomination à la fin du mois de juillet dernier.

Le 11e round de négociations pour l'accèsion de notre pays à l'OMC devrait avoir lieu les mois prochains, ajoute Benbada qui ne donne pas de date précise. Prévu initialement en juin, il a été reporté une première fois à cause des élections législatives qui se sont déroulées en Algérie, puis en raison de la fin de fonction de François Roux, l'ancien président du groupe, appelé à d'autres fonctions.

Enfin, il y a lieu de noter que le prochain round devra permettre à l'Algérie d'écouter les attentes des USA et de l'UE, deux parties extrêmement influentes dans la perspective de l'accèsion de notre pays à l'OMC.

Z Mehdaoui

Support	El Watan	Date	15 Octobre 2012
Titre	Algérie-France «La relation entre dans une nouvelle étape», selon Manuel Valls		



La relation entre la France et l'Algérie entre dans une nouvelle étape» et «le voyage d'Etat du président François Hollande, début décembre, sera important et concrétisera cette nouvelle étape», a déclaré le ministre français de l'Intérieur, Manuel Valls, au terme de sa visite de deux jours à Alger.

Les convergences de vues entre les deux pays sont «nombreuses» et ce n'est sans doute pas la poudrière malienne qui empoisonne les rapports entre les deux pays. Bien au contraire, selon le ministre français. Sur le dossier malien, «il y a deux points d'accord majeurs entre nos deux pays. Le premier point est l'intégrité du Mali et la nécessité de la retrouver ; le soutien à tout processus politique qui permet au pouvoir malien d'imposer progressivement cette intégrité dans un dialogue avec le Nord et notamment avec les Touareg.

Le second élément est la lutte et le refus du terrorisme», a souligné M. Valls lors d'un point de presse animé conjointement avec son homologue, Dahou Ould Kablia, hier en début de soirée à l'aéroport d'Alger.

La question malienne était au centre des nombreux entretiens qu'a eus Manuel Valls avec les dirigeants algériens. Le ministre français a estimé qu'à partir du moment où «nous sommes d'accord sur les deux objectifs, nous sommes d'accord sur l'essentiel». Au passage, il n'a pas manqué de saluer le soutien de l'Algérie à la résolution adoptée par le Conseil de sécurité sur le Mali.

«Je veux saluer le fait que la diplomatie algérienne ait apporté son soutien à la résolution de l'ONU, qui doit beaucoup aux initiatives politiques de la France et marque clairement la volonté de voir un processus politique au Mali permettre à la fois la possibilité de récupérer l'intégrité de son pays et en même temps l'ouverture d'un dialogue politique avec le Nord et les Touareg.

La détermination de la France à lutter contre le terrorisme est partagée avec nos amis algériens», a-t-il affirmé.

Le déplacement de Manuel Valls à Alger était «politique plus que technique», comme précisé par Daho Ould Kablia, car «il prépare la visite d'Etat du président français». Toutes les questions ont été soulevées. «Nous avons évoqué toutes les questions, sans tabou ni langue de bois, dans un langage très direct, avec la volonté de bâtir ensemble l'avenir», a indiqué le ministre français.

En plus des entretiens avec son homologue Daho Ould Kablia, M. Valls a rencontré le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, celui des Affaires religieuses, Bouabdallah Ghlamallah, ainsi que le ministre de l'Industrie, Cherif Rahmani.

«Améliorer les accords de 1968»

Avec le Premier ministre, il était question essentiellement des jeunes et de leurs attentes. «Cette relation doit être un atout pour cette jeunesse. J'ai souligné combien c'est une force pour la France que d'avoir une jeunesse franco-algérienne qui bâtit des ponts économiques, culturels, d'amitié entre les deux pays. C'est la nouvelle politique de la France», a encore souligné Manuel Valls, en évoquant «la nécessité de faciliter» l'accueil aux étudiants algériens en France.

S'agissant de la circulation des personnes, le ministre français a insisté sur la nécessité «d'améliorer» les accords de 1968. «L'accord de 1968 existe, il est là et donc il ne s'agit pas de le remettre en cause et de revenir dessus. Mais il faut retenir tout ce qui peut être amélioré techniquement pour faciliter les choses. L'état d'esprit qui est le mien est de considérer que le dialogue et la bonne volonté sont les éléments essentiels pour avancer. Et, à partir de là, nous trouverons à chaque fois des solutions lucides, réalistes, qui seront la démonstration que cette amitié n'est pas une question de discours», a-t-il assuré.

M. Valls, qui a été reçu par le chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, considère que les entretiens qu'il a eus «étaient bien utiles pour préparer le voyage d'Etat du président François Hollande». Une occasion pour «accroître les nombreuses convergences de vues qui existent entre nos deux pays et la volonté d'élargir la relation dans nombre de domaines», a souhaité M. Valls, qui dit retenir que la relation entre Alger et Paris est «passionnelle». «La relation est souvent décrite comme passionnelle et, souvent, on souligne davantage les problèmes qui existent. La mémoire, la relation humaine, les divergences sur les dossiers diplomatiques...

Je retiens le contraire, surtout moins de discours et de mots, mais des solutions sur des dossiers. Et c'est par la volonté que nous pourrons avancer», estime le ministre français, qui dit quitter Alger «satisfait».

Hacen Ouali

Support	El Moudjahid	Date	16 Octobre 2012
Titre	Investissement M. Rahmani appelle à renforcer les liens avec la Catalogne pour le lancement de projets fructueux		



Le ministre de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'investissement, M. Chérif Rahmani, a appelé dimanche à renforcer les liens avec la Catalogne (Royaume d'Espagne) dans le domaine de l'industrie et de l'investissement pour lancer des projets d'investissement fructueux, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Rahmani, qui recevait le ministre de l'Entreprise et de l'Emploi du gouvernement de Catalogne, M. Javier Francisco Mena Lopez, a souligné la volonté de l'Algérie de «renforcer ses liens avec la Catalogne eu égard à ses nombreux atouts, notamment sa proximité géographique, et la connaissance par les opérateurs algériens de l'industrie espagnole en général et de Catalogne en particulier, qui permettent de lancer des projets d'investissement fructueux».

M. Javier Francisco Mena Lopez a, pour sa part, exprimé la disponibilité des opérateurs économiques de Catalogne à concrétiser des projets de partenariat avec l'Algérie dans les différents domaines. Les deux parties ont convenu d'un calendrier pour le suivi de la coopération bilatérale.

Support	Le Quotidien d'Oran	Date	16 Octobre 2012
Titre	L'Espagne passe en risque spéculatif dans une Europe nobélisée		

Pendant que l'Europe reçoit en guise d'encouragement politique un Nobel de la Paix, l'Espagne est sur le chemin de la Grèce. L'agence de notation S&P vient de la rétrograder et accentue la pression sur un pays déjà socialement dévasté. Les emprunts espagnols sont pratiquement considérés comme des «obligations pourries».

L'attribution du prix Nobel de la paix à l'Union Européenne n'a pas suscité beaucoup d'enthousiasme des citoyens du «vieux» continent. Le Comité norvégien a voulu exprimer la reconnaissance du rôle de cette Union dans le maintien d'une paix durable inédite dans une région dont l'histoire est rythmée par la guerre.

Mais si la confrontation armée entre nations européennes n'est plus qu'une hypothèse très improbable, les conflits économiques et la volonté d'assurer la suprématie d'un pays sur les autres sont l'actualité d'une Union ballotée par la tempête de l'endettement. S'ils ont pu bénéficier des avantages de l'intégration continentale aux premiers temps de l'adhésion à l'UE et à l'Euro, l'Espagne, le Portugal et la Grèce sont soumis à la loi des marchés financiers et aux conditionnalités de l'aide européenne.

Les grecs qui vivent les affres de la contraction de l'activité générale et du niveau de vie ont reçu, comme on boit le calice jusqu'à la lie, la visite de la chancelière Merkel, grande prêtresse d'un dogme libéral impitoyable venue superviser l'action de la troïka des bailleurs de fonds. La Grèce fait figure de banc test des politiques de rigueur et de résorption des déficits mises en œuvre depuis le début de la crise de la dette publique des états les plus fragiles de l'Union Européenne.

SOMBRES PERSPECTIVES

Mais les grecs ne sont plus seuls à devoir affronter le coup d'accordéon des budgets ; si les portugais et les irlandais aussi connaissent cette partition, les espagnols la découvrent avec effarement au fil de l'effondrement de la bulle spéculative immobilière, des programmes d'assainissements bancaires et du délitement social.

Le gouvernement de Mariano Rajoy s'attend à un recul du produit intérieur brut (PIB) cette année de 1,5 %, de 0,5 % en 2013 qui sera suivi d'un retour à la croissance en 2014 (1,2 %, et de 1,9 % en 2015). Ces prévisions ne sont pas celles du marché, le Fonds monétaire international (FMI) et l'agence de notation Standard & Poor's anticipant une baisse du PIB de 1,2 % ou de 1,4 %.

Sur le front social, la situation est dramatique, le taux de chômage flirtait avec les 25% fin du mois de juin (précisément à 24,63 % et à plus de 53 % chez les jeunes), un niveau record dans le monde développé. Les perspectives sont davantage assombries par la dégradation de la note de la dette espagnole annoncée par Standard & Poor's (S&P).

L'agence de notation Standard & Poor 's a dégradé mercredi dernier de deux crans la dette de Madrid, la faisant passer de BBB + à BBB . Les emprunts espagnols ne sont donc plus qu'à un niveau de la peu rassurante classe des «junk bonds»; ces titres spéculatifs réservés aux Hedgefunds et autres investisseurs amateurs de rendements élevés sur titres risqués.

Ce déclassement pourrait ainsi avoir des conséquences très défavorables, certaines catégories d'investisseurs (Fonds de pension, OPCVM...) sont, en effet, tenus à des normes très strictes d'engagement qui les contraignent à se défaire des créances mal classées.

66 MILLIARDS D'EUROS D'OBLIGATIONS «POURRIES»

A cela il faut ajouter, le risque d'exclusion des titres espagnols des indices de marchés qui ne référencent que les dettes d'excellente qualité. D'après des estimations qui circulent chez les traders, dans l'hypothèse d'un déclassement de la dette espagnole par les trois principales agences de notation (Moody's, S&P et Fitch), les marchés se retrouveraient avec 66 milliards d'euros de junk-bonds espagnols issus des nettoyages de portefeuille dont certains investisseurs seraient contraints de se délester...

Mais dans un mouvement apparemment paradoxal dont les marchés ont le secret, l'annonce de déclassement a entraîné la baisse du rendement des obligations à 10 ans qui a baissé de 4 points de base à 5,76 %, après avoir grimpé jusqu'à 5,93 %. Les taux à 2 ans se sont détendus de 5 points de base à 3,21 %. Les opérateurs estiment que l'initiative de Standard & Poor's ne fait qu'accroître la pression sur le gouvernement espagnol pour qu'il demande l'aide de ses partenaires européens dont l'un des dispositifs d'assistance est l'achat de dette de court terme par la Banque centrale européenne (BCE).

UN TAUX DE CHOMAGE A 35% ?

Madrid rechigne à appeler l'UE à la rescousse car les lenteurs de la prise de décision du Mécanisme Européen de Stabilité (MES) lui fait craindre une aggravation des conditions de marché durant une période probatoire dont personne n'est en mesure de prédire la durée. D'autant que l'Allemagne -appuyée par les Pays-Bas et la Finlande - n'est guère enthousiaste à l'idée de remettre la main à la poche pour la recapitalisation des banques espagnoles.

En tout état de cause, le Trésor public espagnol doit émettre pour plus de 200 milliards d'euros l'année prochaine. Les besoins de financements du pays, en incluant ceux des banques espagnoles, pourraient atteindre 280 milliards d'euros, un niveau qui semble difficile à atteindre et qui fragilise davantage la zone euro.

Les perspectives européennes à court terme sont donc préoccupantes non seulement pour l'Espagne dont certains économistes voient le taux de chômage s'envoler vers le seuil catastrophique de 35%, mais également pour l'Italie dont les équilibres sont extrêmement tendus. Mais cela est une autre histoire....

Said Mekki

Support	Liberté	Date	15 Octobre 2012
Titre	Un cycle de conférences sera ouvert, à Alger, à partir de mercredi Les Italiens proposent leurs services pour “embellir nos villes”		

La volonté de “nettoyer nos villes”, affichée par le nouveau gouvernement Sellal, ouvre d’ores et déjà bien des appétits. Le cabinet 5+1AA (Alfonso Femia Gianluca Peluffo), bureau d’études italien d’architecture, en fait désormais sa convoitise.

Pour tenter de convaincre sur ses capacités en termes de conseils et de réflexions sur la qualité de l’architecture et de l’espace urbain, les responsables de cet organisme, en collaboration avec l’ambassade d’Italie à Alger, annoncent l’ouverture d’un cycle de conférences en Algérie.

La première conférence, en collaboration avec Ecosfera, organisme italien installé en Algérie, se tiendra dès mercredi prochain, 17 octobre, au théâtre de l’ambassade d’Italie à Alger. Intitulée : “La magie du réel”, cette rencontre sera animée par les architectes du cabinet 5 +1AA.

À première vue, “ce cycle de conférences vise à engager des pistes de réflexion sur l’aménagement de l’espace urbain, restauration du vieux bâti, restructuration des villes, etc.”, a expliqué hier Son Excellence l’ambassadeur d’Italie à Alger, Michele Giacomelli, lors d’une rencontre avec la presse conjointement tenue avec le responsable d’Ecosfera.

“La récente déclaration faite par le Premier ministre Sellal, concernant sa volonté de rendre les villes algériennes propres, nous stimule effectivement à penser à faire venir des entreprises italiennes pour intervenir dans les domaines de l’architecture et de l’urbanisation. Comme déclaration, c’est déjà un très bon début (...)”, soutient d’emblée Francesco Nissardi, architecte gérant d’Ecofera.

De l’avis de cet architecte expérimenté, “c’est dans la ville que sont concentrées toutes les activités, donc améliorer la ville c’est aussi améliorer le cadre de vie des citoyens”. M. Nissardi n’est pas moins conscient du “coup de vieux” qu’a pris le bâti dans nos villes, notamment la capitale.

D’où, juge-t-il, tout comme l’ambassadeur d’ailleurs, la nécessité d’une expertise de qualité. “Nous constatons que la qualité des réalisations n’est pas à la hauteur des beaux paysages de l’Algérie. Et nous, nous ne visons pas la quantité (des marchés), mais nous voulons apporter de la qualité”, a-t-il souligné.

Dans une langue plus diplomatique, Son Excellence l’ambassadeur a tenu à préciser que “rien ne se fait en dehors d’un contexte. Et l’annonce faite par le gouvernement algérien nous a emmenés naturellement à réfléchir comment faire participer nos entreprises dans les projets relatifs à la restructuration du tissu urbain en Algérie (...)”, a-t-il laissé entendre.

Farid Abdeladim

Support	Liberté	Date	17 Octobre 2012
Titre	L'ambassadeur du Japon visite l'usine SAMHA à Sétif "J'invite les industriels japonais à investir en Algérie"		

Le diplomate a plaidé pour la création d'un forum algéro-japonais pour l'investissement.

Son Excellence, l'ambassadeur du Japon à Alger, Tsukasa Kawada, a effectué hier une visite à l'usine Samsung Samha de Sétif. Accompagné d'une importante délégation de l'ambassade nipponne en Algérie, l'hôte de Sétif, qui a été reçu par le secrétaire général du groupe Cevital, Ali Aoun, et les cadres de l'usine Samha, n'a pas caché son émerveillement quant à l'importance de l'investissement du groupe à Sétif.

Les cadres de l'usine, inaugurée en 2010 et qui assure actuellement plus de 2 400 emplois directs, ont accompagné l'ambassadeur lors de sa visite aux différentes unités dont le Home Appliance (réfrigérateurs, climatiseurs et machines à laver), l'unité d'injection de pièces en plastique, l'unité de fabrication des téléviseurs LCD, LED, plasma et les téléviseurs à tube cathodique (CRT) ainsi que l'unité spécialisée dans la fabrication des différents emballages et les ateliers de maintenance. "Ce que j'ai vu aujourd'hui est impressionnant.

Cevital a des usines très modernes. Il a de grandes possibilités pour l'exportation", a tenu à dire Son Excellence qui n'a pas caché que Samsung a été prévoyante en investissant en Algérie et a devancé ses concurrents considérés comme leaders dans le domaine. "Je vais inviter les industriels japonais à venir investir en Algérie", a ajouté l'ambassadeur qui a appelé à fournir davantage d'efforts pour améliorer l'image de l'Algérie.

"La situation a beaucoup changé en Algérie et le climat est favorable pour l'investissement. J'ai essayé d'expliquer cela à la Confédération des patrons japonais afin de les persuader à venir investir en Algérie", a souligné notre interlocuteur, qui a indiqué que la création d'un forum algéro-japonais pour l'investissement est nécessaire pour booster les relations économiques.

L'ambassadeur a aussi souligné que les Japonais sont prudents par rapport à l'investissement à l'étranger et préfèrent investir chez leurs voisins directs où pas moins de 20 000 entreprises japonaises sont implantées. Les échanges commerciaux entre le Japon et l'Algérie ont connu une baisse significative en 2011 avec un montant des échanges totaux de marchandises entre les deux pays de 2,7 milliards de dollars, soit 1,5 Md de dollars d'exportations japonaises vers l'Algérie et 200 millions de dollars d'exportation algérienne (hydrocarbures) vers le Japon.

En poste depuis une année, Tsukasa Kawada a manifesté un grand intérêt pour les opportunités d'investissement dans plusieurs villes qu'il a visitées dont Oran, Béjaïa, Blida et Sétif.

Faouzi Senoussaoui

Support	L'Expression	Date	17 Octobre 2012
Titre	Coopération économique algéro-italienne Un dernier trimestre fructueux		

Une délégation algérienne est attendue à Milan, capitale industrielle de Lombardie, dès ce mercredi et jusqu'au 20 de ce mois.

Les membres de cette délégation assisteront au Salon international de la Construction et de l'Architecture le «Made Expo» où sera présent un total de 1 950 exposants.

Les engagements économiques programmés entre l'Algérie et l'Italie ce dernier trimestre 2012, informent de l'intensité des relations commerciales qui existent entre les deux pays, lit-on dans un communiqué de presse de l'Institut italien de Commerce Extérieur (ICE).

Ces relations ne cessent de se développer pour s'inscrire dans la continuité pour développer davantage les relations commerciales qui ont marqué le premier semestre de l'année en cours. D'autres industriels algériens participeront du 7 au 11 novembre prochain au Salon international du Bâtiment et des Matériaux de construction (Saie) et à la Foire «Eima» qui fait dans le machinisme agricole.

Sur cette lancée, les 9 et 10 novembre prochain se tiendra la seconde édition du «Forum Plus» à Catane (Italie) auquel participera une délégation algérienne de femmes chefs d'entreprises des pays de la zone Méditerranée et du Moyen-Orient. L'Algérie participera également, aux côtés de 34 pays, les 12 et 13 novembre, à la 3ème édition du Forum Economique et Financier pour la Méditerranée. En Algérie, nombre de rendez-vous sont programmés: un workshop, dédié à l'industrie plastique, sera organisé avec l'Association italienne des constructeurs de machines et moules.

Cet événement doit se dérouler le 27 novembre au niveau de l'ambassade d'Italie et sera suivi par des rencontres «B2B» ou Business to Business. Le 11 décembre le bois sera à l'honneur avec la venue d'une délégation d'hommes d'affaires italiens conduite par la Fédération italienne de l'Industrie du Bois (Federlegno).

Abdelkrim AMARNI

Support	El Watan	Date	18 Octobre 2012
Titre	Coopération algéro-allemande Création des zones d'activité durable		

La Chambre du commerce et de l'industrie (CCI) de la wilaya de Tipasa en partenariat avec Giz-Deved a organisé une journée d'information sur le potentiel de cette wilaya du centre du pays.

Les débats ont été axés sur les possibilités de création des zones d'activité durable, notamment dans le secteur de l'agro-alimentaire. «Tipasa, une wilaya verte», tel aura été le vœu des participants à cette rencontre, qui a eu lieu, lundi dernier, au complexe touristique la Corne d'or à Tipasa.

Le représentant de la Chambre de l'agriculture de la wilaya de Tipasa n'a pas caché son inquiétude sur la multiplication des constructions de routes et de bâtiments. «Ces constructions tous azimuts et les avancées du béton ont déstabilisé le monde rural», indique-t-il. Le directeur de l'énergie et des mines, quant à lui, est intervenu pour connaître concrètement les études des zones industrielles et la définition du cluster.

Le directeur de l'environnement a déclaré «nous invitons toutes les parties prenantes à s'intégrer dans notre plan d'action qui vise à la préservation de l'environnement, sans perdre de vue la création des emplois.» La directrice du tourisme de la wilaya a évoqué l'écotourisme et sa compatibilité avec le projet de l'économie verte.

L'animateur de cette journée technique, l'expert allemand Michael Weber, s'est étalé sur les différentes approches de l'entrepreneuriat sur le plan économique, social et environnemental au niveau de la wilaya de Tipasa, en optant pour la création de zones industrielles spécialisées dans le secteur agro-alimentaire et les chaînes de production.

Il a parlé des différentes plantes telles énergétiques, industrielles, médicinales, tinctoriales, à fibres, oléagineuses, à amidon et sucrières ou contenant les protéines, le bois, la figue de Barbarie, la production du fourrage concentré.

Il est évident que l'implication des chercheurs de l'université est indispensable dans la mise en œuvre du processus de l'économie verte. En plus de la diversification des activités, l'utilisation des atouts pour renforcer les potentiels de la wilaya de Tipasa est indéniable. La collaboration intersectorielle est exigée dans la mise en œuvre de l'économie circulaire durable. Les échantillons du potentiel de Tipasa ont été exposés lors de cette rencontre.

L'expert allemand n'a pas manqué de souligner le besoin des opérateurs économiques allemands dans certaines matières premières, qu'il est possible de produire à Tipasa.

M'hamed Houaoura

Support	Liberté	Date	16 Octobre 2012
Titre	Journée mondiale de l'alimentation Ces coopératives agricoles nourricières du monde...		

Ces unités jouent un rôle primordial dans la sécurité alimentaire.

La solidarité et la coopération autour de la problématique de la sécurité alimentaire interpellent tous les pays, y compris les plus développés, afin d'assurer la prospérité dans le monde." Le message du Dr Rachid Benaïssa, ministre de l'Agriculture et du Développement rural (Madr), à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation (JMA), se veut en fait un appel à une mobilisation internationale efficace pour la lutte contre la faim et la malnutrition.

Le thème principal retenu pour célébrer la JMA est : "Les coopératives agricoles nourrissent le monde." L'objectif est de souligner le rôle important des coopératives dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et leur contribution à éradiquer la faim. Ces unités offrent un modèle d'entreprise solide, viable et adapté aux besoins des communautés rurales dans les pays en développement. D'où l'intérêt du ministère pour ce mode de gestion qu'il a d'ailleurs intégré dans sa politique du renouveau agricole et rural.

Le ministre a, à ce propos, exhorté les agriculteurs à se regrouper en coopératives à travers lesquelles ils peuvent mettre en commun leur savoir et leur compétence afin de faire face aux obstacles du marché et d'autres contraintes liées aux difficultés d'acquisition de matériel agricole, d'accès aux ressources naturelles, aux semences et aux fertilisants agricoles. "Les coopératives doivent s'organiser et résister à tous les aléas qui peuvent surgir au cours de l'exercice des activités afin de pouvoir valoriser et développer les productions locales et protéger par là même la sécurité alimentaire", soulignera Rachid Benaïssa, lors de la cérémonie organisée hier au siège de la Chambre nationale d'agriculture pour célébrer la JMA.

La sécurité alimentaire étant devenue une question de souveraineté nationale, le ministère a mis en place des dispositifs nécessaires à même de faire de l'agriculture un véritable moteur de croissance, du bien-être de la population.

Il s'agit de cette batterie de mesures d'accompagnement et de soutien technique, réglementaire, organisationnel et financier qui ont été adoptées au profit de l'opérateur agricole.

Celui-ci a également bénéficié du "Prchat" (programme de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique) qui vise à sensibiliser, accompagner et former les professionnels en les initiant aux techniques culturales modernes, à la mécanisation, aux traitements phytosanitaires...

Présent à cette cérémonie, le ministre de la pêche, M. Sid-Ahmed Ferroukhi, a dressé un bilan sur les activités de son secteur et l'apport considérable en protéines des produits de la mer dans l'alimentation des populations.

Selon lui, il est recensé en Algérie quelque 70 000 inscrits maritimes et plus de 4 100 unités de pêche dont 1 000 pour la sardine. Ce qui montre que l'activité reste dans sa globalité traditionnelle.

Ainsi, M. Ferroukhi avouera que la profession a besoin d'organisation et d'encadrement efficaces. Cela a commencé par la création de la chambre nationale de la pêche et ses démembrements aux niveaux régional et local. Il a été créé également 250 associations professionnelles.

Badreddine KHRIS

Support	Liberté	Date	16 Octobre 2012
Titre	Entreprises nationales et étrangères y participent 3e Salon international des énergies renouvelables et de développement durable		

La 3e édition du Salon international des énergies renouvelables, propres et de développement durable ERA a été ouverte lundi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran.

La cérémonie d'ouverture de ce salon de trois jours s'est déroulée en présence du wali d'Oran, du directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, des ambassadeurs d'Allemagne et de Pologne en Algérie et du directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-allemande.

Près de 110 entreprises nationales et exposants étrangers prennent part à cette manifestation organisée par la société de communication Myriade et qui comprend également le Salon Enviro Algérie, initié en coopération avec le ministère allemand de l'Économie. Les deux salons constituent un espace pour la promotion d'une économie verte par la stimulation et l'encouragement des activités industrielles préservant l'environnement, telles que l'investissement dans les énergies propres et renouvelables, ont souligné les organisateurs.

La manifestation vise aussi à faire connaître des professions liées au domaine de l'environnement et à la production de l'énergie propre et contribuer à l'innovation et au développement technologique dans les domaines mentionnés.

Le salon coïncide avec le programme national en concrétisation en Algérie, qui vise à atteindre un taux élevé de l'intégration des énergies propres et renouvelables dans les activités de production d'énergie, telles que l'investissement visant à développer la production des énergies solaire et éolienne. 68 instances et entreprises nationales publiques et privées, dont les groupes Sonatrach et Sonelgaz, participent à ce salon aux côtés de 42 entreprises étrangères dont 13 d'Allemagne, 12 de Pologne, 9 de France, 4 d'Espagne, 3 d'Italie et 1 de Chine.

En marge de ce salon, une série de conférences traitera de quatre axes abordant les énergies renouvelables, la performance énergétique, la gestion de l'eau et la gestion des déchets. Un stand est réservé à l'orientation et à l'accompagnement des jeunes entrepreneurs désirant investir dans les activités professionnelles nouvelles liées à l'environnement, et ce, en coopération avec l'instance allemande GIZ.

Par ailleurs, un accord de partenariat algéro-allemand a été signé pour le financement des travaux de réalisation d'une tour destinée au développement de l'énergie solaire dans la nouvelle ville de Boughzoul (Médéa).

La cérémonie de signature s'est déroulée en marge de l'ouverture de la troisième édition du Salon international des Énergies renouvelables, propres et de Développement durable ERA entre le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, Abdelhafidh Aourag, et l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie, Goötz Lingenthal.

La convention prévoit que le ministère allemand de l'Environnement finance un taux de 20% de la phase de réalisation du projet de la tour pour un coût estimé à environ 7 millions de dinars.

Support	L'Expression	Date	16 Octobre 2012
Titre	Foire de la production nationale et «Djazair export» Des manifestations qui valent le détour		

Elles se tiendront simultanément du 18 au 24 octobre à Alger.

Ce sont deux manifestations économiques qui vont se tenir du 18 au 24 du mois courant au Palais des Expositions des Pins maritimes que gère la Société des Foires et Exportations (Safex). Il s'agit de la 21ème édition de la Foire de la production algérienne (FPA) (appelée auparavant Foire de la production nationale (FPN), qui ouvre ses portes jeudi prochain simultanément avec le Salon «Djazair Export»

Cet événement économique majeur regroupera quelque 33 exposants venus du seul secteur de l'industrie manufacturière parmi les huit secteurs d'activité représentés par 159 entreprises publiques et privées. Les autres secteurs sont les finances et services (20 exposants), l'industrie électrique et électronique (16), l'agroalimentaire (18), la mécanique, la sidérurgie et la métallurgie (19), les industries diverses (5), l'industrie chimique et pétrochimique (43) et les collectivités (5), a précisé Mme Abbou, directrice commerciale à la Safex.

Le Salon «Djazair Export», qui aura lieu sous le thème: «La production algérienne, les défis de la relance» sera animé de son côté par 44 exposants sur 1 000 m² afin de promouvoir, tout comme la FNA d'ailleurs, les exportations hors hydrocarbures, lesquelles, il faut le souligner, marquent le pas.

Il est annoncé que le pavillon «C1» de la foire est dédié à la vente. Celle-ci permettra au grand public, attendu nombreux, de bénéficier d'offres promotionnelles, dans l'espace même de la FPA.

Il faut souligner que ce large espace est «gracieusement» cédé aux entreprises participantes à la FPA. Les entreprises non-participantes, sont toutefois autorisées à y commercialiser leurs produits durant la manifestation, moyennant un «loyer» étudié par la Safex.

Pour conforter les nombreuses familles qui sont friandes de telles manifestations, il a été aménagé un espace dit de «détente» pour joindre l'utile à l'agréable au coeur même du pavillon central à l'étage «Mezzanine». Le stand «Mémoires et Réalisations», parrainé par le ministère du Commerce, se tiendra au pavillon «Concorde» du hall d'entrée.

Un programme d'animation s'y tiendra jusqu'au 24 octobre, date de la clôture de la FPA et du Salon «Djazair Export». Approché par L'Expression pour en savoir plus sur la nouvelle appellation de la Foire de la Production Nationale (FPN), le directeur de la Safex, Rachid Gasmi, a expliqué que devant le nombre croissant d'appellations similaires illégales, procédées par divers opérateurs privés, la Safex a décidé de changer ce logo non sans avoir porté plainte auprès des instances officielles, car ce logo est légalement inscrit à l'Institut de normalisation.

Abdelkrim AMARNI

Support	El Moudjahid	Date	16 Octobre 2012
Titre	Le Nobel d'économie 2012 attribué à deux Américains		

Le prix Nobel d'économie 2012 a été décerné hier, aux Américains Alvin Roth et Lloyd Shapley pour leurs travaux sur les marchés et la façon d'ajuster leurs agents économiques, a annoncé lundi, à Stockholm le comité Nobel.



Le prix Nobel d'économie 2012 a été décerné hier, aux Américains Alvin Roth et Lloyd Shapley pour leurs travaux sur les marchés et la façon d'ajuster leurs agents économiques, a annoncé lundi, à Stockholm le comité Nobel.

Les lauréats de cette année, deux Américains comme l'année précédente, ont été récompensés pour leur travail sur « un problème économique central : comment associer différents agents le mieux possible », a-t-on précisé de même source. Le comité prend comme exemple de ces ajustements « la nomination de nouveaux docteurs dans les hôpitaux, d'étudiants dans les écoles, des organes à transplanter avec les receveurs ».

Ce prix couronne « la poursuite des efforts pour trouver des solutions pratiques à un problème du monde réel » effectuée par Lloyd Shapley, 89 ans, de l'université de Californie à Los Angeles, et Alvin Roth, 60 ans, professeur à Harvard, explique le comité. De son nom officiel « prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel », ce prix leur sera remis le 10 décembre à Stockholm.

Le Nobel d'Economie 2011 a également échoué à deux chercheurs américains, Thomas J. Sargent et Christopher A. Sims, ont remporté lundi, le prix Nobel d'économie 2011 « pour leur recherche empirique sur la cause et l'effet en macro-économie ».

Support	Liberté	Date	15 Octobre 2012
Titre	ORAN 68 entreprises au Salon des énergies renouvelables		

Un espace pour jeunes entrepreneurs sera consacré à la troisième édition du Salon international des énergies renouvelables, énergies propres et du développement durable «ERA 2012» qui ouvrira ses portes demain prochain au Centre des conventions d'Oran (CCO), a annoncé le commissariat de cette manifestation.

Cet espace, initié en coopération avec la fondation allemande GIZ, offrira aux jeunes l'occasion de s'enquérir des opportunités d'investissement dans de nouvelles professions du secteur de l'environnement, en présence de représentants des dispositifs publics de soutien à l'emploi et des écoles et centres de formation, a indiqué Mme Linda Mehdaoui, dans un point de presse au siège de l'hôtel de ville d'Oran.

Ce rendez-vous de trois jours permettra aux chercheurs et aux étudiants de mieux prendre connaissance du développement des énergies renouvelables, propres, de l'économie verte et de l'investissement public pour promouvoir cette spécialité, a-t-on indiqué. Cette troisième édition «Era 2012» coïncidera avec le Salon de l'environnement, l'eau, les déchets, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables «Enviro Algérie» qui se tiendra au même centre avec la participation de 13 grandes entreprises allemandes spécialisées dans le domaine de l'énergie et du développement durable, a annoncé la présidente du projet de l'énergie et de l'environnement à la Chambre algéro-allemande du Commerce et de l'industrie, Mme Sarah Ruchkowski.

Le Salon «Enviro Algérie» constituera une occasion pour les entreprises allemandes pour rechercher des opportunités d'investissement en Algérie, qui dispose de grands atouts pour développer les énergies renouvelables, ainsi que l'échange d'expériences entre les entreprises allemandes et leurs homologues algériennes, a indiqué Mme Ruchkowski.

Les experts animeront, en marge des deux salons, une série de conférences pour mettre en exergue les grands défis auxquels sont confrontés les acteurs du développement de l'économie verte et le rôle important que doit jouer ce secteur pour faire face aux enjeux énergétiques et environnementaux, selon les organisateurs.

Prendront part à ce rendez-vous 68 structures et entreprises nationales publiques et privées, dont les groupes Sonatrach et Sonelgaz, et les ministères de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville et des Ressources en eau, ainsi que 44 entreprises étrangères de Pologne, de France, d'Espagne, d'Italie, de Chine et d'Allemagne.

Le Salon «Era 2012», organisé par l'agence de communication «Myriade» et subventionné par la wilaya d'Oran, sera maintenu définitivement dans la capitale de l'Ouest, après le succès de la deuxième édition organisée l'année dernière dans cette même ville, a annoncé le commissariat de la manifestation.

Support	L'Expression	Date	17 Octobre 2012
Titre	Salon de l'élevage et de la production laitière à Bejaïa Le mouton en vedette		



Le mouton focalise l'attention et ravit la vedette lors de ce Salon

La mesure de suppression de la TVA sur les intrants, décidée récemment par les pouvoirs publics, ne s'est pas répercutée sur le prix des aliments qui ont connu une augmentation, estiment des éleveurs rencontrés sur les lieux.

Le deuxième Salon national de l'élevage et de la production laitière s'est ouvert, hier matin, à la surface du Lac de la ville de Béjaïa. Organisée par un comité composé de l'association des éleveurs et des producteurs de lait de la wilaya, la direction des services agricoles et la Chambre de l'agriculture de Béjaïa, cette deuxième édition a été marquée par la présence d'éleveurs et producteurs de lait connus sur la scène nationale et plus particulièrement dans cette wilaya.

Tout au long des trois jours que durera ce Salon, plusieurs communications sont retenues. Il s'agit notamment de celles liées aux dispositifs de soutien à la filière lait, à la nutrition animale, la qualité du lait, l'assurance du cheptel, la situation de la production de lait, l'impact du Fndra sur le développement durable du cheptel bovin en zone de montagne, l'abeille et la croissance saine du veau. La manifestation s'achèvera demain jeudi par une série de recommandations.

Le Salon a été inauguré sur fond d'inquiétudes pour les éleveurs et producteurs de la filière laitière. Lesquels attendent un soutien de l'Etat, à la hauteur de leurs attentes. En effet, la mesure de suppression de la TVA sur les intrants décidée récemment par les pouvoirs publics ne s'est pas répercutée sur le prix des aliments qui ont connu une augmentation, estiment des éleveurs rencontrés sur les lieux. Intervenant à la veille de la fête de l'Aïd El Kébir, cette manifestation n'a pas échappé aux commentaires et autres inquiétudes des consommateurs quant au prix élevé du cheptel.

Le mouton focalise l'attention et ravit la vedette lors de ce Salon. Justement, un accord a été signé dans ce sens par la Chambre de l'agriculture pour l'achat de moutons et leur écoulement à Béjaïa à des prix raisonnables. Une décision qui reste une solution provisoire, sachant que la filière a plus besoin de mesures plus incitatives.

Le mouton était roi. Le stand qu'il occupait a connu un véritable engouement. Il en est de même dehors où, comme à l'accoutumée, les petits éleveurs et les maquignons d'occasion ne se font pas prier pour occuper les espaces les mieux exposés dans la ville et sur les routes pour proposer des moutons à des prix loin d'être abordables. Un mouton de trois ans est négocié à plus de 50.000 DA, alors que le plus petit, soit six mois d'âge, coûte au minimum 30.000 DA et un mouton moyen 40 000 DA. Une hausse assez sensible par rapport aux prix affichés l'an dernier.

Cette hausse s'explique, affirmait hier un exposant, par les conditions météorologiques qui n'ont pas été favorables à l'engraissement ovin à moindre frais. Entendre par là, les prix des aliments, dont la paille et le fourrage, qui sont si excessifs que cela s'est répercuté sur le prix des bêtes. La botte coûterait plus de 500 dinars. Interrogé sur la différence de prix entre les bêtes proposées dans des espaces occasionnels, et celles vendues au marché à bestiaux, il dira que celle-ci «n'est pas très importante». Il est clair que ces prix ne sont pas à la portée des bourses, qu'elles soient faibles ou moyennes. Les ménages consentiront des sacrifices.

Il est utile de relever aussi la loi de l'offre et de la demande qui régule incontestablement le marché. Pour revenir à la manifestation, elle a connu la participation de nombreux opérateurs intervenant dans l'élevage et la production de lait. Ces derniers ont mis en valeur des productions de qualité du terroir.

Du lait sous toutes ses formes, beurre, fromage, bref, toute une panoplie. Une soixantaine d'opérateurs ont pris part à cette rencontre: producteurs de lait cru, entreprises nationales de fabrication d'aliments ou d'équipements de bétail, vétérinaires, spécialistes en génétique et en nutrition animale, producteurs de miel, de cailles, etc. L'objectif visé à travers ce Salon s'articule, selon Abdelhak Rahmani, président de l'association des éleveurs de la wilaya de Béjaïa, autour de la nécessité «d'organiser les éleveurs, développer et professionnaliser cette filière dans le pays, et surtout à Béjaïa». Il s'agit pour lui aussi d'«encourager à long terme les éleveurs et producteurs de lait cru pour diminuer l'importation de la poudre de lait, donc, une indépendance de ce secteur sensible».

Pour rappel, la première édition de ce Salon s'était déroulée, en mai 2011, à Amizour (Béjaïa). Les quelque 1 400 éleveurs produisent 33 millions de litres de lait.

Une production qui reste faible comparativement à la demande. Il est attendu que les différentes communications prévues tout au long de ce salon mettront un peu plus de lumière sur ce secteur, qui reste un des piliers économiques, à même de faire baisser de manière significative les dépenses publiques en matière d'importation.

Arezki SLIMANI

Support	L'Expression	Date	18 Octobre 2012
Titre	Sommet « ITU Telecom World 2012 » à Dubaï Moussa Benhamadi visite le stand Nedjma au Pavillon Algérien		



Pour la deuxième année consécutive, Nedjma participe, à travers le Pavillon algérien, au sommet de l'Union Internationale des Télécommunications « ITU Telecom World 2012 » qui se tient à Dubaï (Emirats Arabes Unis) du 14 au 18 octobre en cours, a-t-on appris de l'opérateur étoilé.

Présent à ce grand rendez-vous de l'industrie mondiale des télécommunications, le ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Moussa Benhamadi a effectué une visite au Pavillon Algérien au niveau du Salon. Lors de ce passage, M. Benhamadi a eu un échange avec les membres de la délégation de Nedjma présents à Dubaï, indique la même source.

En outre, Nedjma tente de faire des salons comme le sommet ITU Telecom World 2012, une opportunité de choix pour présenter ses produits et services à la fois innovants et à la pointe de la technologie et de prendre aussi connaissance des produits exposés de part et d'autre au niveau de ce salon.

Maroua T

